Questions pour les oraux des concours des bibliothèques de la Ville de Paris

Ce questionnaire a pour objectif d'aider les candidats à préparer les épreuves orales des concours des bibliothèques de la Ville de Paris.
Il propose une sélection de questions demandant le plus souvent de développer ses connaissances et il apporte des propositions de réponses.

Les questions ont été rédigées en fonction des retours envoyés par les candidats après les épreuves et de l'expérience des formateurs de la Ville de Paris et de Médiadix notamment dans le cadre des jurys blancs pour la préparation des oraux. Les éléments de réponses sont apportés par les auteurs du document.

Il faut noter qu'il n'y a pas de réponses aux questions sur les motivations, la personnalité et les capacités du candidat à encadrer une équipe. Chacun est invité à apporter ses propres réponses.

Les propositions de création de nouvelles questions, les suggestions de rectification ou le signalement d'erreurs peuvent être adressés à Michèle Bloch michele.bloch@paris.fr (Bibliothèque Georges Brassens)

Dernière mise à jour de ce document : Mai 2012

Auteurs : Michèle Bloch (Georges Brassens), Manu Zarinezad (Service informatique des bibliothèques), Pascale Gobert (François Truffaut), Caroline Lahaye (Marguerite Yourcenar) et en collaboration avec Claudine Antonucci (Paris 3) et Karin Moëllon (Mediadix)



Numérotation	Question	Réponse	Classification
VP 1 - 0	Comment appelle-t-on une bibliothèque qui dessert des endroits reculés ?	Un bibliobus dépend d'une bibliothèque départementale de prêt et permet de desservir les lieux les plus éloignés.	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 1	La Joie par les livres son utilité, son histoire	Les missions de la Joie par les livres, service du département Littérature et art de la BNF depuis 2008, sont : - de repérer le meilleur de la production jeunesse dans sa richesse et sa diversité de formes et de genres et de promouvoir une littérature enfantine de qualité - de proposer aux professionnels et aux médiateurs du livre l'information et la formation nécessaires à travers des publications, des analyses critiques, des journées d'étude et de réflexion sur la littérature de jeunesse - d'encourager l'accès des enfants au livre et à la lecture - de favoriser le développement et aider au rayonnement des bibliothèques pour la jeunesse, en France et dans le monde, y compris dans les pays les plus défavorisés. La Joie par les livres est au départ une association, née en 1963 de la volonté d'un mécène privé et donne lieu à la création d'une bibliothèque à Clamart, référence dans le domaine de la littérature pour la jeunesse ; en 1972, l'association est rattachée au Ministère de l'Éducation nationale, puis, en 1997, à la Direction du Livre et de la Lecture. Parmi ses nombreuses activités, on citera sa publication "La revue des livres pour enfants" qui est un instrument de travail essentiel pour les bibliothécaires. (source : http://lajoieparleslivres.bnf.fr)	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 2	Parlez nous de la bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3e arrondissement	Située à Paris dans le Marais, elle est créée en 1861 par des ouvriers et des artisans du quartier, sur le principe de l'association. Historiquement, elle est la première bibliothèque de prêt à domicile. Aujourd'hui, elle est animée par une dizaine de bénévoles qui accueillent le public les samedis après-midi et deux dimanches par mois (cf. http://bai.asso.fr/).	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 3	Qu'est-ce qu'un comptoir de prêt ?	Historiquement il s'agissait d'une petite bibliothèque qui se trouvait dans les écoles entre autres et dont la fonction était de mettre à disposition des documents. Les horaires d'ouverture et les collections étaient peu importants. Récemment, les comptoirs de prêt ont permis de pallier les fermetures des bibliothèques en cours de rénovation (ex: Comptoir Lamé pour Hélène Berr et Saint-Blaise pour Marguerite Duras)	1 Les différents types de bibliothèques

VP 1 - 4	Quelles sont les missions des bibliothèques de prêt ?	Selon les termes de l'UNESCO : contribuer à répondre aux besoins des populations dans le domaine de la formation, de l'information, de la culture personnelle et des loisirs, créer et renforcer l'habitude de la lecture	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 5	Quelles sont les particularités d'une bibliothèque de conservation ?	Une bibliothèque de conservation se distingue tout d'abord par l'originalité et la rareté de ses collections. Parmi ses missions on trouve la sauvegarde et la conservation des documents qui sont souvent fragiles. Les documents sont en consultation sur place quasi-exclusivement.	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 6	Quelles sont les ressources financières d'une commune ?	Les communes sont financées essentiellement par les impôts locaux ainsi que par des subventions accordées par le département, l'Etat, la région.	1 Les différents types de bibliothèques
VP 1 - 7	Quels sont les modes de financement d'une bibliothèque municipale ?	Les établissements sont financés par la commune dont elles dépendent. Le budget annuel est voté par le conseil municipal et transféré à la direction chargée de la culture. A Paris, la Direction des affaires culturelles (DAC) se charge de redistribuer ce budget alloué par le Conseil de Paris au bureau des bibliothèques et de la lecture. Ce dernier, à son tour, le ventile sur l'ensemble des établissements de la capitale. Le Centre National du Livre (CNL) peut également venir en aide aux bibliothèques par plusieurs subventions dans la continuité de sa mission d'aide à la chaîne du livre.	1 Les différents types de bibliothèques
VP 2 - 0	- Si je vous dis RFID ? Pouvez-vous développer le sigle et me dire quelle est l'actualité aujourd'hui ?	RFID est le sigle pour Radio-frequency identification (en français: Identification par radio-fréquences). C'est une technologie qui recourt à des puces pourvues d'une mémoire (inscriptible ou réinscriptible) et d'une antenne. Ces puces sont fixées sur le document, généralement de la façon la moins voyante possible. Lors d'une opération nommée "encodage" des informations sont écrites sur la mémoire de la puce. A la Ville de Paris, ce sont le code-barres du document et le numéro RCR de la bibliothèque. Mais la mémoire de la puce est suffisante pour accueillir au besoin, d'autres informations (telles que l'auteur ou le titre du document) La puce RFID joue à la fois le rôle d'antivol (et remplace donc les antivols magnétiques) et de code-barres, avec l'avantage de ne plus utiliser une lecture optique, mais simplement un passage du document sur une platine, ce qui rend cette technologie compatible avec des automates de prêt ou de retour. Cette technologie permet un important gain de temps au niveau des opérations de prêt. La RFID est actuellement utilisée dans une quinzaine de bibliothèques parisiennes. Cette technologie permet aussi de s'assurer, en théorie, de la complétude d'un document (par exemple coffret de CD, ou de DVD). Dans la pratique, il se produit un phénomène d'interférence susceptible de gêner voire d'invalider totalement cette fonction, au delà de trois éléments superposés. Dans les bibliothèques automatisées, certains usagers peuvent regretter le manque de contact humain qu'induit ce mode de prêt. Au niveau global de la société, cette technologie suscite également des inquiétudes quant à la confidentialité des données ainsi que des questions liées à la préservation de l'environnement.	2 Environnement professionnel

VP 2 - 1	- Futur du livre numérique en bibliothèque ?	Le livre numérique a assurément un avenir dans les bibliothèques, en complément avec les collections et supports physiques. On peut distinguer l'émergence des tablettes (Kindle, etc) qui peuvent contenir l'équivalent d'une bibliothèque, et la distribution par exemple via Numilog, de livres numériques. Implanter le livre numérique revient à trouver un modèle de distribution et d'accès de ceux-ci, soit sous forme de téléchargement, soit sous forme de liseuse empruntable. Les liseuses actuelles offrent un confort de lecture égal à celui du livre physique. Il ne fait donc aucun doute que ce nouveau support soit amené à se développer très largement dans les bibliothèques	2 Environnement professionnel
VP 2 - 2	- Que pensez-vous des jeux vidéo en bibliothèque ? Est-ce de la culture ?	La plupart des bibliothécaires restent réticents face à ce nouveau support dont la légitimité culturelle est, selon eux, contestée. Son installation en bibliothèques nécessite un personnel formé ainsi qu'un matériel coûteux à entretenir (fragilité et obsolescence rapide des consoles). Une médiation intelligente doit accompagner ce travail pour canaliser le bruit généré par ces nouveaux utilisateurs et les faire coexister avec les usagers habituels. D'autre part, il permettrait d'attirer de nouveaux publics, adolescents ou jeunes adultes, dans l'enceinte de la bibliothèque. Comme à Louise Michel (20e.), la future bibliothèque Vaclav-Havel (ancienne ZAC-Pajol) devrait proposer une telle offre ainsi que l'espace en formation dédié aux adolescents au sein de la Bibliothèque Publique d'Information.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 3	Connaissez vous des bibliothèques numériques ? Plus précisément que trouve t-on dans ces bibliothèques numériques ?	Une bibliothèque numérique (encore nommée électronique ou en ligne) est un ensemble de documents numérisés et accessibles à distance via internet. En lecture publique, on utilise surtout des sites généralistes tels que Gallica, Athena et le site de l'Association des Bibliophiles Universels. Un exemple : le site Joconde du Ministère de la Culture.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 4	A quel grand projet européen participe la BNF ? Enjeu du projet	Le projet de Bibliothèque numérique européenne Europeana propose des documents numérisés de tous types (peintures, musiques, films et livres) provenant des galeries, bibliothèques, archives et musées de l'Europe. Un des enjeux est de conserver la mainmise des institutions publiques sur leurs collections face aux entreprises privées telles que Google.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 5	Avez-vous entendu parler de Google print ?	Google print est l'ancienne appellation de Google livres, service en ligne qui permet d'accéder à des livres numérisés.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 6	Comment conquérir de nouveaux publics ?	Tout d'abord par une campagne de sensibilisation auprès du public qui ne nous connaît pas. Trop de familles parisiennes ignorent encore les services, pour la plupart gratuits, dont ils pourraient bénéficier. Il faudrait donc pouvoir dégager un budget nécessaire à une meilleure communication (campagne d'affichage public, sacs de bibliothèque biodégradables au logo des bibliothèques parisiennes). Internet, c'est bien, mais surtout utile aux personnes qui fréquentent déjà les établissements de la capitale. D'autres actions peuvent être envisagées : bibliothèques de rue, action culturelle, proposition de portage de livres, présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux...	2 Environnement professionnel

VP 2 - 7	Comment êtes-vous informé des nouvelles parutions ?	Livres hebdo, sites des éditeurs, libraires, diffuseurs, flux RSS, Electre, presse, télévision, radio, blogs spécialisés...	2 Environnement professionnel
VP 2 - 8	Connaissez-vous sur Paris une association prenant en charge de jeunes aveugles ?	L'association Valentin Haüy permet aux déficients visuels d'accéder à la culture et de participer ainsi pleinement à leur vie sociale et professionnelle.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 9	Droits et devoirs du fonctionnaire	Les fonctionnaires ont des obligations en contrepartie desquelles ils bénéficient de certains droits fondamentaux. Principaux droits (source : http://www.fonction-publique.gouv.fr) : liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse, droit de grève, droit syndical, à la formation permanente, droit de participation, rémunération après service fait, droit à la protection (source : http://www.fonctio.com) Principales obligations L'obligation de servir l'intérêt général - L'obligation de respecter le secret professionnel - L'obligation de discrétion professionnelle - L'obligation d'informer le public - L'obligation d'effectuer les tâches confiées - L'obligation d'obéir à sa hiérarchie - L'obligation de réserve - L'interdiction de cumuler des emplois et des rémunérations - Le contrôle des départs des agents publics vers le secteur privé : la commission de déontologie	2 Environnement professionnel
VP 2 - 10	Faut-il autoriser la photographie sur téléphone portable de documents appartenant à la bibliothèque ?	La reproduction photographique numérique de documents est possible pour les documents libres de droits (+ 90 ans). Pour les documents protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, L'usager doit faire au préalable la preuve de l'autorisation écrite obtenue des auteurs ou de leurs ayants droit. Dans la pratique il existe une certaine tolérance.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 11	Internet est-il un concurrent pour les bibliothèques ?	Pas vraiment, plutôt un atout. Internet permet un grand nombre de services aux usagers, tous les services à distance: recherche, renouvellement, réservation sur le catalogue, valorisation des collections. En revanche des sociétés privées comme Google peuvent représenter une forme de concurrence. D'où les initiatives du type Europeana pour ne pas céder le pas à des acteurs privés aux logiques commerciales	2 Environnement professionnel
VP 2 - 12	La typologie des bibliothèques	http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Bibliotheconomie/AsiteBIbleco.htm	2 Environnement professionnel

VP 2 - 13	Le nombre de bibliothèques municipales en France ? Est-ce suffisant ?	On compte 4318 bibliothèques publiques en France, dont 4213 bibliothèques municipales, dont 1332 dans des communes de moins de 2000 habitants. Pour un total de 36.000 communes …	2 Environnement professionnel
VP 2 - 14	Le nombre de prêts au niveau national est-il en hausse ou en baisse ?	Si l'on en croit l'enquête du CREDOC réalisée pour le Ministère de la culture en 2005, la fréquentation des bibliothèques a doublé en 20 ans passant de 23% à 43%. La création de nouveaux équipements et l'ouverture à tous les supports pourraient amener jusqu'à 50% de la population française à fréquenter une bibliothèque. Mais pour autant, les prêts ne sont pas en accroissement et certains secteurs comme les discothèques régressent à l'échelon national. Ce qui progresse, de façon considérable, c'est la présence des non-inscrits, les "séjourneurs". Le public désormais s'approprie l'espace offert par les bibliothécaires.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 15	Les bibliothèques ont-elles une mission sociale ?	Les bibliothèques ont évidemment une mission sociale de lutte contre les inégalités sociales, l'illettrisme, et désormais contre la fracture numérique. L'accès à la culture pour tous est inscrit dans les missions des bibliothèques	2 Environnement professionnel
VP 2 - 16	Les documents présents sur Gallica sont-ils tous libres de droit ?	Non, ils peuvent avoir fait l'objet de négociations spécifiques	2 Environnement professionnel
VP 2 - 17	Les utilisateurs du WIFI sont-ils usagers de la bibliothèque ?	Oui, ils sont usagers de la bibliothèque. La bibliothèque est ici fournisseur d'un service aux usagers, et les usagers y recourent. On peut aussi voir dans le WIFI une utilisation de la bibliothèque comme espace, et non plus seulement comme d'un lieu de mise à disposition des collections	2 Environnement professionnel
VP 2 - 18	Parlez-moi d’Hadopi	Hadopi est l'acronyme pour Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet. Il s'agit d'une autorité publique indépendante française créée par la loi Création et Internet de 2009. Ses missions sont de 3 ordres : encourager le développement de l'offre légale et observer l'utilisation licite et illicite des œuvres sur internet ; protéger les œuvres à l'égard des actes de contrefaçon en ligne ; réguler l'usage des mesures techniques de protection et d'information.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 19	Pourquoi l’emprunt de DVD est-il payant dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	L’emprunt payant des CD et des DVD est un dispositif plus récent que la gratuité des imprimés. Il tire son origine du fait que les fonds initialement en constitution représentaient un coût important de création qu’il fallait aider. De plus le droit de prêt qui s’applique aux CD et DVD accroît le prix moyen que les bibliothèques doivent engager pour les acquérir. D’autres bibliothèques optent pour des tarifications tenant compte du domicile, de l’âge, des conditions de ressources.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 20	Qu’est-ce pour vous qu’un encadrement de qualité ?	C’est une gestion du personnel, qui demande écoute et compréhension, sens des responsabilités, des enjeux et objectifs aussi bien individuels que collectifs. Il est important de définir des règles lisibles dans un climat de confiance, communiquer clairement et motiver l’équipe, et résoudre les conflits, susciter la prise d’initiative, veiller à la bonne formation initiale et permanente du personnel.	2 Environnement professionnel

VP 2 - 21	Qu'est-ce qu'un compactus ?	A l'origine il s'agit d'une marque. Le Compactus est un rayonnage modulaire mobile qui offre une augmentation de la capacité de stockage avec une seule allée d'accès nécessaire.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 22	Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?	Un projet d'établissement est la formalisation d'un ensemble d' axes de travail : définition des objectifs établissement d'un calendrier répartition des responsabilités évaluation du projet (Exemples : création d'un nouveau fonds, création d'un espace manga, offre de nouveaux services ...).	2 Environnement professionnel
VP 2 - 23	Qu'est-ce que la ré informatisation a changé pour l'usager ?	- Possibilité de renouveler les emprunts à distance, réserver les documents empruntés - Réception des avis de retard et de réservation par messagerie électronique -Émettre des commentaires sur des documents du catalogue -Mémoriser des recherches, un catalogue enrichi (diffusion sélective de l'information), paniers - à terme : possibilité de faire des suggestions d'acquisition ou peut-être de faire mettre de côté des documents.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 24	Qu'est-ce que le catalogage rétrospectif ? En quoi est-ce différent de la rétro conversion ?	Le catalogage rétrospectif consiste à alimenter le catalogue avec les notices de documents n'ayant pas encore été catalogués auparavant. La rétroconversion consiste à verser dans un catalogue informatisé les notices existant déjà sous une forme traditionnelle (fiches papier, par exemple) ; il faut donc convertir ces notices sous forme numérique, d'où le terme de rétroconversion.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 25	Que faites-vous si quelqu'un ne veut pas travailler le dimanche pour raison religieuse ?	Je lui conseille de travailler dans une bibliothèque qui n'est pas ouverte le dimanche. Aujourd'hui, il n'y a que 3 bibliothèques ouvertes le dimanche : la bibliothèque Marguerite Yourcenar, la bibliothèque Marguerite Duras et la bibliothèque du cinéma François Truffaut. Le problème peut aussi se poser pour le samedi. La personne peut travailler à la bibliothèque de l'Hôtel de ville ou dans les services centraux.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 26	Que pensez-vous de l'ouverture des bibliothèques le dimanche ? Quelles sont les bibliothèques d'Ile de France ouvertes le dimanche ?	Il est impératif de proposer aux usagers des horaires d'ouverture adaptés à leurs besoins. Les étudiants, les familles sont demandeurs d'une ouverture le dimanche et se pressent dans les (rares) établissements qui offrent ce service. En témoigne le succès de la médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux, de Boulogne-Billancourt ou à la Ville de Paris, la bibliothèque du cinéma François Truffaut, les médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras	2 Environnement professionnel
VP 2 - 27	Que pensez-vous de la gratuité du prêt en bibliothèque ?	La gratuité du prêt pour les documents imprimés est un atout pour les bibliothèques aussi bien que leurs usagers, afin de permettre un accès égal à tous à la culture et aux loisirs.	2 Environnement professionnel

VP 2 - 28	Que pensez-vous de la gratuité du prêt ?	C'est un bon moteur pour promouvoir et mettre à disposition du plus grand nombre, les collections des bibliothèques. Pour des raisons historiques et administratives, l'offre des CD musicaux et des DVD (hors DVD enfants) n'est pas gratuite à la Ville de Paris	2 Environnement professionnel
VP 2 - 29	Que pensez-vous du téléchargement illégal et ses conséquences dans les discothèques ?	Comme son nom l'indique, c'est une pratique illégale. Ce phénomène a pu jouer un rôle dans la baisse des prêts des supports physiques en discothèque, mais c'est surtout l'émergence de la musique numérique, en streaming ou en téléchargement payant, et la baisse de l'offre matérielle qui ont des conséquences sur les prêts des discothèques	2 Environnement professionnel
VP 2 - 30	Que peut-on faire pour développer les relations intergénérationnelles à la bibliothèque ? Existe-t-il un prix littéraire sur ce thème ? Si oui, le connaissez-vous ?	Pour développer les relations intergénérationnelles à la bibliothèque, nous pouvons -décloisonner les sections dans les établissements, -créer un projet d'animation commun à l'ensemble de l'établissement qui inciterait les usagers à se déplacer sur toutes les sections -enfin, favoriser les rencontres entre crèches, garderies et autres maisons de retraite. Ainsi, le personnel de la bibliothèque Glacière, accompagné ponctuellement de jeunes lecteurs, effectue un portage de livres dans les maisons de retraite de l'arrondissement et plus généralement le service appelé "Port'âge" permet grâce à des volontaires du service civique de mettre à disposition des personnes à mobilité réduite, par portage, les collections de 37 établissements et inversement des personnes âgées bénévoles peuvent venir à la bibliothèque raconter des histoires aux enfants. Prix littéraire sur ce thème : le prix Chronos.	2 Environnement professionnel

VP 2 - 31	Que pouvez-vous me dire de la baisse d'emprunt des CD ? Je parle du téléchargement des fichiers musicaux. Que feriez-vous pour l'enrayer ? Je parle d'exposition, d'animation, on me dit que l'on fait tout ça mais que ça baisse tout de même …	On observe une érosion continue du marché du disque. Cela se traduit aussi dans les discothèques puisqu'on observe une baisse généralisée des prêts de documents sonores (mais variable selon les domaines musicaux). Il est vrai que l'apparition du téléchargement a entraîné une révolution dans les modes d'écoute et de consommation de la musique enregistrée: "La musique, c'est celle que je veux, où je veux et quand je veux". On n'a même plus besoin de s'encombrer de supports (je peux intégrer toute ma discothèque dans mon baladeur numérique ou sur mon disque dur de 400Go !). Conséquence : c'est la fin du modèle de la discothèque de prêt traditionnelle qui vit ses derniers feux (perte du côté universel ... universalisme qu'on ne retrouvera plus !). Alors, que faire ? Faut-il développer de nouveaux services à partir d'un travail sur les contenus et la valeur ajoutée : c'est la valorisation de notre mission d'"expertise" (point de vue de Xavier Galaup) ou faut-il miser à fond sur le socio-culturel et l'animation : soutien à la création musicale, soutien à la pratique amateur, concerts ... Il convient d'être attentif aux pratiques d'écoute, aux progrès technologiques, aux indicateurs économiques du marché. Axes sur lesquels il faut travailler : *création d'espaces attractifs (la bibliothèque comme espace musical mais aussi lieu de pratiques et d'échanges) *sensibilisation à l'écoute, formations à la culture musicale *développement des partenariats BM/ENM et bibliothèques de conservatoire *valorisation de la vie musicale locale : concert-découverte des artistes locaux, diffusion de leurs productions *recherche musicale personnalisée : mise en place pour la musique de service de référence du type "guichets du savoir" (BM Lyon) *prêter de la musique téléchargée (mais à quelles conditions juridiques financières et techniques la Ville de Paris pourra-t-elle y accéder?) [Une offre de documents téléchargeables : la plateforme canadienne "iThèque".La seule plateforme de documents téléchargeables faite pour les bibliothèques. A Troyes, Montpellier et Lisieux. "I thèque" propose du son, de l'image et du texte]. *Numérisation sélective et concertée de titres des fonds des discothèques, en particulier ceux non disponibles sur le marché, et mise à disposition	2 Environnement professionnel
VP 2 - 32	Quel avenir pour le livre papier ?	A court ou même à moyen terme, le livre papier reste indispensable, même si la montée des livres numériques pourrait changer la donne. Il ne nécessite ni connexion réseau ni disque dur; sa manipulation est suffisamment agréable et pratique; et le contact physique avec le document reste apprécié. A plus long terme, il est cependant tout à fait possible que le livre papier devienne très minoritaire.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 33	Quel est le pourcentage de population française inscrite en bibliothèque?	43% de la population française fréquente une bibliothèque municipale. 5,6 millions de personnes sont inscrites (soit 17,4% de la population) et empruntent 207 millions de documents.	2 Environnement professionnel



VP 2 - 34	Quel est le pourcentage de population parisienne inscrite en bibliothèque?	14% de la population parisienne est inscrite en bibliothèque municipale ce qui représente 300 000 usagers.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 35	Quel est le thème du prochain salon du livre de jeunesse de Montreuil ?	Princes et princesses pour la session 2010.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 36	Quelle différence entre l'élection d'un maire et celle d'un député ?	L'élection municipale est une élection locale destinée à installer une équipe à la tête d'une commune pour en organiser la vie, les droits et les devoirs de ses habitants. Cette élection a pour but d'élire les membres du conseil municipal par scrutin direct à deux tours qui éliront le Maire de la commune lors d'un troisième tour indirect. Le mode d'élection des conseillers varie selon le nombre d'habitants de la commune. Le Maire et les membres du conseil municipal sont élus pour six ans. Un député est élu lors d'élections législatives. Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 37	Quelle est la différence entre le règlement intérieur et la charte d'accueil ?	La charte d'accueil (cf glossaire) formalise les engagements de l'institution vis-à-vis du public alors que le règlement intérieur, s'il en existe un, définit les règles à suivre par le personnel, essentiellement en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité ; il existe également un règlement des bibliothèques qui s'applique au public.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 38	Quelles sont les différentes sortes de lecture publique en France ?	On peut distinguer les bibliothèques municipales, les bibliothèques départementales de prêt (BDP) et les bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR). [Ainsi que trois établissements dépendant de l'Etat : la BNF (pour la partie haut-de-jardin), la BPI et la médiathèque de la cité des sciences à la Villette].	2 Environnement professionnel
VP 2 - 39	Quelles sont les missions de lecture publique ?	Missions de lecture publique : initier à la lecture, faciliter l'accès à l'information, contribuer à la formation permanente, ouvrir à toutes les cultures, proposer un large choix de documentation et participer à l'offre de loisirs.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 40	Quels sont les établissements avec lesquels les bibliothèques doivent établir des partenariats ?	Des associations, établissements d'enseignement, hôpitaux, prisons, instituts culturels, éditeurs, libraires, théâtres, conservatoires, centres d'action sociale, musées… Ces partenaires peuvent être amenés à utiliser la bibliothèque ou à mener des actions complémentaires à celle de la bibliothèque.	2 Environnement professionnel

VP 2 - 41	Qu'est-ce que le partenariat ?	Un projet réalisé en collaboration avec d'autres bibliothèques, avec des associations pour des animations, avec d'autres directions de la Ville de Paris. Par exemple, les sections Jeunesse de la Ville de Paris ont créé en 1998 avec la DASES (Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé) L.I.R.E. à Paris (le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion) selon les principes d'ACCES : Actions culturelles contre l'exclusion et les ségrégations. On peut aussi citer des partenariats avec des des institutions (crèches, écoles, foyers). Des actions d'alphabétisation en lien avec des associations de quartier constituent aussi des partenariats. Également le partenariat entre la Réserve centrale et la prison de la Santé	2 Environnement professionnel
VP 2 - 42	Qui est à l'honneur au salon du livre ?	Le Japon pour la session 2012, les pays nordiques pour 2011.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 43	Qui est l'inventeur de la langue des signes ?	L'abbé de L'Epée a développé sa langue des signes à la fin du XVIIIe siècle.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 44	Si je cherche un ouvrage de Marc Levy sur le site Gallica, vais-je le trouver ?	Depuis 2008, Gallica, la bibliothèque numérique en libre accès de la BnF, s'est ouverte à l'édition contemporaine. Une offre légale de contenus numériques soumis au droit d'auteur est venue compléter les collections patrimoniales numérisées. Selon le site, les documents contemporains devaient être accessibles via les sites des distributeurs partenaires de la BnF. Il est à noter que le livre de M. Levy, publié en 2009, avait été simultanément lancé en version papier et téléchargeable sur Sony reader, iPhone et Kindle.	2 Environnement professionnel
VP 2 - 45	Trouve-t-on des BD à la BNF ? Pouvez-vous citer des bibliothèques spécialisées dans la BD ? Faut-il une bibliothèque spécialisée dans la BD à Paris ? Pensez-vous que les BD peuvent être des documents patrimoniaux ?	Comme pour tout autre livre les bandes dessinées sont soumises à l'obligation du dépôt légal à la BNF. La bibliothèque de la cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Longtemps considérée comme un sous genre, la bande dessinée mérite une bibliothèque spécialisée à l'image de la Bilipo avec le roman policier. Ils répondent à la définition des documents patrimoniaux (caractère ancien, rare ou précieux et un intérêt intellectuel tant prospectif que rétrospectif)	2 Environnement professionnel
VP 2 - 46	Vous surprenez un collègue en train de voler dans le sac d'un autre collègue. Que faites-vous ?	Ma réaction dépendra de différents facteurs : le profil de ce collègue, ma position hiérarchique par rapport à lui, le passif éventuel (récidive), etc. Globalement deux types de gestion de l'incident sont possibles : le dialogue, la conciliation d'une part, et l'approche réglementaire (signalement au chef d'établissement, sanctions)	2 Environnement professionnel
VP 3 - 0	- Sous quelle classe Dewey puis-je cataloguer un livre sur l'histoire des jardins ?	L'histoire des jardins peut être étudiée essentiellement de deux points de vue : tout d'abord le point de vue technique (classe Dewey 600) qui impliquerait de classer le livre à l'indice 635, ensuite le point de vue artistique (classe Dewey 700) qui le ferait classer à l'indice 712. Mais il arrive souvent qu'un livre sur ce sujet comporte les deux points de vue : on peut alors introduire les deux indices dans la notice de catalogage ce qui permet de retrouver le livre même s'il n'est bien sûr rangé qu'à une seule cote.	3 Classifications



VP 3 - 1	Parlez nous de la PCDM4	Quatrième version revue et corrigée des principes de classement des documents musicaux applicables aux collections de prêt. Elle a désormais 10 grandes classes et permet d'affiner le classement des disques compacts. Dans certains établissements, on l'applique aussi à des documents non musicaux par exemple les imprimés ayant pour sujet la musique.	3 Classifications
VP 3 - 2	Quel est le classement utilisé dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	Les documents musicaux sont classés à l'aide de la PCDM 4 (cf question 4-2). Pour les imprimés on utilise la classification internationale Dewey, mais en limitant les indices à 6 chiffres (exception : géographie de Paris 914.436 1). Les ouvrages de fiction (romans, albums, contes, BD, etc.) sont toutefois classés à part. Par ailleurs certaines bibliothèques classent les documentaires par grands thèmes, un peu comme en librairie, considérant que ce classement est plus intuitif pour les usagers.	3 Classifications
VP 4 - 0	- La sécurité des collections	Mesures visant à protéger les collections contre les incendies, l'eau, les conditions thermiques et hygrométriques, les moisissures, les insectes, la pollution atmosphérique, les rayons ultras-violets, les guerres, les catastrophes naturelles, les pertes, les vols ou les dégradations.	4 Gestion des collections
VP 4 - 1	- Si le document est à Pointe-à-Pitre que fait-on ?	Nous pouvons proposer au lecteur de bénéficier du prêt entre bibliothèques (PEB). Par ce processus, un organisme documentaire peut obtenir d'un autre un document demandé par ses usagers et non disponible dans son fonds. Le document peut être soit prêté temporairement, soit fourni sous forme de photocopie ou de reproduction numérique. Évidemment, il faudra expliquer au lecteur que le prêt n'est pas instantané et qu'il devra tenir compte du délai d'envoi par courrier à moins que le document numérisé ne soit disponible dans une bibliothèque numérique.	4 Gestion des collections
VP 4 - 2	- Quelles sont les raisons de numériser un document ?	Un document est numérisé : - à des fins de conservation. Les documents les plus anciens et les plus fragiles seront numérisés en priorité - à des fins de valorisation. Les documents numérisés seront accessibles au plus grand nombre depuis des bases de données d'images ou des expositions virtuelles.	4 Gestion des collections
VP 4 - 3	- Quelles sont les restrictions du PEB ?	Des documents précieux ou fragiles ne seront évidemment pas envoyés par courrier. Une participation aux frais d'envois ou le coût des photocopies peut-être demandé par la bibliothèque propriétaire du document. En cas d'envoi, le prêt à domicile pourra être autorisé après accord préalable. Néanmoins, le prêt temporaire reste souvent limité à une consultation sur place.	4 Gestion des collections
VP 4 - 4	- Si vous deviez constituer un fonds de livres pour des papas prisonniers accueillant leurs enfants, comment vous y prendriez-vous ?	Il faut commencer par définir les besoins de ce papa ; ils peuvent être essentiellement de deux ordres : tout d'abord des livres pour son usage personnel qui traiteraient des problèmes que sa situation pourrait générer dans ses rapports avec ses enfants ; ce fonds comporterait donc des livres dans le domaine de la psychologie, de l'éducation et du droit. Ensuite des livres destinés à ses enfants qu'il pourrait lire avec eux lors de leurs visites ; ce fonds comporterait des livres correspondant à l'âge des enfants du papa en question ; une partie de ces livres devrait aborder le thème de la prison ; dans les bibliothèques de la Ville de Paris, il existe un thésaurus de thèmes pour les ouvrages de fiction destinés aux enfants et il suffit donc de faire une recherche sur ce thème dans le catalogue (par exemple prison album, prison roman, etc.).	4 Gestion des collections

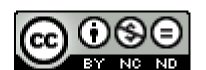
VP 4 - 5	- La photographie numérique en bibliothèque : exemple de l'étudiant en art qui a besoin d'une illustration immédiatement.	Les documents peuvent être photographiés, sous réserve que ces reproductions soient destinées à un usage exclusivement privé, pour l'illustration d'un travail pédagogique ou de recherche non commercialisé sous aucune forme que ce soit (par exemple, cours, exposé, mémoire). Toutefois, certains documents peuvent être exclus de la libre reproduction en raison de leur fragilité, de leur mauvais état. Dans les bibliothèques de la ville de Paris, si la reproduction est faite dans un but de diffusion publique (hors utilisations "pédagogiques" mentionnées ci-dessus) ou dans un but commercial, l'étudiant doit prendre contact avec l'Agence Roger-Viollet.	4 Gestion des collections
VP 4 - 6	- que pensez-vous de la présence d'un livre révisionniste dans les collections d'une bibliothèque ?	La loi est claire : soit un livre est légal, soit il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, il ne peut et ne doit pas figurer dans les collections de quelque établissement que ce soit. Si le livre reste dans le cadre de la législation, c'est la politique documentaire de la collectivité et donc de l'établissement, qui fixe les règles. Un livre révisionniste peut intéresser un public de chercheurs ou d'étudiants, et s'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction légale, il peut tout à fait figurer dans les collections, et éventuellement s'accompagner de conditions et de précautions particulières de communication (consultation sur place, avertissement sur la nature du document, accès indirect)	4 Gestion des collections
VP 4 - 7	- Expliquer la différence entre des magasins et des réserves	Dans une bibliothèque ouverte au public, les magasins sont un local où sont rangés les documents qui ne sont pas en libre accès. A l'intérieur de ces magasins, les réserves conservent les livres rares ou précieux du fonds ; une autorisation spéciale est nécessaire pour pouvoir les consulter. Plusieurs bibliothèques patrimoniales disposent souvent de ces deux modes de communication indirecte, comme à la Bibliothèque nationale de France ou à la Bibliothèque Forney (Paris).	4 Gestion des collections
VP 4 - 8	- Qu'est-ce qu'un kardex et pensez-vous qu'il soit encore utilisé ; si oui, où cela ?	Un kardex est un ensemble de fiches servant à bulletiner les périodiques (au départ, c'était le nom d'une marque de classeurs mais c'est devenu un nom générique) ; cette opération consiste à pointer les numéros de périodiques reçus et à vérifier que tous les numéros sont bien reçus ; dans le cas contraire, on peut faire une réclamation auprès du fournisseur. Le kardex est utilisé dans les bibliothèques non informatisées ou dont le SIGB ne comporte pas de module de bulletinage ; il est également utilisé dans les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris pour les quotidiens car ceux-ci doivent être mis à disposition immédiate des usagers alors que le module de bulletinage est trop lourd pour permettre cette mise à disposition rapide !	4 Gestion des collections
VP 4 - 9	- Quels autres supports trouve-t-on en bibliothèque spécialisée que l'on ne trouve pas en bibliothèque de lecture publique ?	Affiches, cartes postales, estampes, papiers peints, étiquettes de camembert, manuscrits, médailles, photographies, programmes de théâtre et de concert, maquettes...	4 Gestion des collections
VP 4 - 10	- quel rangement est utilisé en magasin ?	En magasin, le rangement des collections se fait par ordre d'entrée puis en fonction de leurs caractéristiques physiques (brochures, documents en feuilles, livres de mêmes dimensions).	4 Gestion des collections



VP 4 - 11	En quoi est ce choquant d'acheter 5 exemplaires d'un livre de Stéphanie Meyer ?	Ce n'est pas choquant, si cela fait partie d'une politique documentaire assumée et cohérente. Il est important de répondre à la demande, et pour les documents destinés au jeune public, il est courant d'acheter plusieurs exemplaires d'un même titre. Il faut cependant veiller à la bonne représentation et valorisation de titres moins connus ou plus originaux	4 Gestion des collections
VP 4 - 12	Comment conserver des documents sonores ?	les disques (vinyles ou CD) doivent être stockés en position verticale, placés dans des boîtes en carton neutre (solution préférable), ou rangés directement sur des étagères compartimentées, par taille homogène, maintenus par une légère pression. Ils ne doivent jamais être exposés à la lumière du jour et conservés à une température de 20° et une humidité comprise entre 20 et 50%. Afin de conserver l'information sonore pendant une durée supérieure à celle de l'existence d'un disque ou d'un cylindre, celle-ci peut être numérisée.	4 Gestion des collections
VP 4 - 13	Comment conservez-vous les documents rares et précieux ?	En les regroupant en fonction de leurs caractéristiques physiques, en particulier de leur format (brochures, documents en feuilles) dans un mobilier approprié. Le conditionnement doit être déterminé en fonction du type de document et de son usage. Il peut prendre des formes diverses : mise sous pochette, mise en boîte standard ou sur mesure... Quelle que soit la technique retenue, elle doit utiliser des matériaux neutres et viser à protéger le document contre la poussière, la lumière, les chocs...	4 Gestion des collections
VP 4 - 14	Comment désherbe-t-on le rayon informatique ?	Pour un fonds informatique, le critère essentiel est l'obsolescence de l'ouvrage. Les choses évoluent très vite dans ce domaine de la connaissance. Appliquer les critères habituels du désherbage et pilonner ce qui est en mauvais état, les documents au contenu périmé, les ouvrages qui ne sont plus consultés depuis longtemps (On peut consulter les statistiques de prêt ou de rotation des documents ou observer l'usure du document). Toutefois, il est important de savoir que le public ne suit pas forcément l'offre logicielle au plus près, aussi peut-il être judicieux de faire cohabiter des ouvrages avec des versions plus anciennes et d'autres plus récentes.	4 Gestion des collections
VP 4 - 15	Comment fait on le pilon de VHS ?	Critères : état physique du document lisibilité réédition en DVD nombre d'emprunts Une fois le document pilonné, on ne peut l'envoyer à la Réserve Centrale qui ne les conserve pas.	4 Gestion des collections
VP 4 - 16	Comment fait-on pour procéder à des éliminations dans un fonds (ou désherbage) ?	Pour éliminer les documents abîmés, il faut procéder à une inspection physique du fonds. Pour éliminer les documents obsolètes ou périmés, il faut faire une requête sur les dates d'édition des documents, ces dates variant évidemment d'un domaine à l'autre. Enfin, pour éliminer les documents qui ne sont pas empruntés, il faut procéder à une requête sur le nombre de sorties et la dernière date d'activité, ces critères variant également suivant le domaine, le taux de rotation d'un fonds de bandes dessinées étant plus élevé que celui d'un fonds de poésie.	4 Gestion des collections

VP 4 - 17	Comment s'élaborent les fonds thématiques ?	Un fonds thématique est un projet de politique documentaire, validé au niveau de l'établissement et du responsable de la politique documentaire et qui doit être pensé en fonction d'objectifs de publics et de services et réfléchi au sein de l'offre générale du secteur géographique et du réseau. Pour monter le fonds et l'enrichir, on a recours aux outils professionnels habituels : bibliographies sélectives, bibliographies professionnelles, revues spécialisées.	4 Gestion des collections
VP 4 - 18	Comment se passent les commandes à la ville de Paris ?	La Ville de Paris passe des marchés auprès de fournisseurs pour les différents types de documents (CD, DVD, livres, livres pour enfants, etc.). Chaque bibliothèque de la Ville de Paris dispose d'un budget d'acquisitions de documents ventilé par type de documents ; dans le cadre de ces marchés, elle peut dépenser ce budget soit par le biais de commandes groupées soit par le biais de commandes individuelles. Des collectifs de veille, composés de bibliothécaires du réseau, suivent l'édition dans les différents domaines et établissent les listes de commande groupées. Au niveau informatique, les bibliothèques de lecture publique sont actuellement dans une phase transitoire : leur système informatique comporte depuis peu un module de veille documentaire mais les commandes proprement dites ne se font pas encore dans le SIGB ; cette évolution est prévue pour 2013. En ce qui concerne les bibliothèques spécialisées, le SIGB comporte un module acquisition.	4 Gestion des collections
VP 4 - 19	Comment vous y prendriez-vous pour constituer un fonds en sciences ?	Pour constituer un fonds en sciences, déterminer le niveau du public visé, quantifier les différents domaines (mathématiques, physique, etc). Les outils dont on peut se servir sont les bibliographies commerciales courantes, les bibliographies sélectives, la presse comme aide à la sélection (critiques de revues comme la Recherche, Pour la Science, Sciences & Vie...), les catalogues d'éditeurs de sciences (Dunod, Vuibert), Electre, les librairies virtuelles, les bibliothèques ayant déjà un fonds constitué (La médiathèque de la Cité des Sciences), et des sites Internet de référence.	4 Gestion des collections
VP 4 - 20	Considérez-vous que les livres d'artistes sont indispensables dans les bibliothèques ?	On ne peut pas dire qu'ils soient indispensables dans les bibliothèques de lecture publique mais il est intéressant d'en proposer pour renforcer un fonds sur les arts, ou renforcer l'originalité des collections. Les bibliothèques Marguerite Duras et Faidherbe en proposent. Ils doivent faire l'objet de marchés spécifiques car les titulaires habituels des marchés de livres ne peuvent les fournir. Ils sont également très onéreux. En revanche, ils ont toute leur place dans des bibliothèques spécialisées.	4 Gestion des collections
VP 4 - 21	Est-il encore d'actualité de proposer des documents physiques en bibliothèque ?	La révolution numérique a nécessité une adaptation des bibliothèques. Ces dernières se sont souvent progressivement muées en médiathèques pour rester les acteurs innovants de la lecture publique. En complément des documents physiques lus sur place ou empruntés, plusieurs supports et des offres multimédias ont été proposés aux usagers. Pour aller plus loin, la révolution de l'immatérialité des oeuvres sous droits en bibliothèque ne pourra se faire que lorsque le bagage juridique sera validé par les différents acteurs de l'édition (cf. A. Patez, "Guide pratique du livre numérique en bibliothèque"). On notera que le papier est toujours pertinent en bibliothèque car accessible rapidement et non soumis aux aléas des évolutions techniques.	4 Gestion des collections

VP 4 - 22	La dématérialisation des collections	Un service de prêt numérique a été testé en bibliothèques via des plate-forme d'échange en ligne (ex: Ithèque, bibliomédias) d'oeuvres musicales, de livres audio, électroniques, de films en VOD (ex: univers ciné) voire de jeux vidéos. Certaines ont opté pour des fichiers chronodégradables (e-books notammment) ou des bornes d'écoute (contenus sous licence libre et restriction du nombre de copies). Dans le monde des bibliothèques universitaires, ce mode de prêt accentue un phénomène inverse au gigantisme des bibliothèques des années 1990: offrir plus de services, plus de médiation dans des espaces plus étroits (cf. Université de Stanford, Californie). Le débat entre déclin du papier et son entrée en résistance est toujours d'actualité!	4 Gestion des collections
VP 4 - 23	Les collectifs de veille, expliquer leur fonction.	Les collectifs de veille ont pour mission de suivre et d'analyser la production éditoriale d'un domaine particulier ; il peut s'agir d'un domaine du savoir, d'un genre musical, d'un type de document particulier. Pour ce faire, ils disposent parfois du document lui-même et utilisent aussi la presse, Internet, etc. Ils rédigent des analyses et les mettent à disposition de l'ensemble des bibliothécaires du réseau via le module de veille du système informatique afin de les aider dans leurs choix d'acquisitions. Ils participent à l'élaboration des listes de commandes groupées. De plus, certains collectifs organisent des formations, éditent des bibliographies, comme par exemple le collectif chargé des phonogrammes pour enfants.	4 Gestion des collections
VP 4 - 24	Les documents sonores font-ils partie du patrimoine ?	Oui, les rouleaux, les disques vinyles ou les CD ont cet intérêt prospectif ou rétrospectif et ce caractère ancien rare ou précieux. Ex : La médiathèque musicale de Paris a numérisée ses 78 tours	4 Gestion des collections
VP 4 - 25	Les textes lus et leurs publics	Les textes lus touchent un public souhaitant diversifier son accès à l'écrit mais aussi des lecteurs déficients visuels. Ces derniers ne disposent souvent que de ce biais ou du braille pour devenir des lecteurs autonomes. Si plusieurs éditeurs papiers se sont tournés vers ce support (ex: "écouter lire" chez Gallimard), l'offre est moins importante en France que dans les pays anglo-saxons ou germaniques. On peut, notamment, déplorer la maigre production de documentaires sur ce médium; à défaut de fonds variés, les bibliothécaires doivent alors orienter leurs usagers mal ou non-voyants vers des associations disposant d'un catalogue plus large (ex: l'association Valentin Haüy).	4 Gestion des collections
VP 4 - 26	Peut-on acheter chez n'importe quel fournisseur des vidéos pour la bibliothèque ?	Non. Les DVD sont soumis à des droits d'exploitation très stricts, ainsi un usager ne peut en faire don à l'établissement qu'il fréquente. Comme pour tout autre support en lecture publique, les bibliothécaires passent par des fournisseurs institutionnels titulaires du marché pour une durée déterminée.	4 Gestion des collections
VP 4 - 27	Peut-on vendre des livres pilonnés ? Je réponds que non, qu'on les envoie à la réserve centrale. On me demande si la réserve centrale, elle, peut le faire ?	Considérés comme biens municipaux, appartenant donc à la collectivité, les livres pilonnés ne peuvent être vendus sauf demande d'autorisation exceptionnelle. Une des missions de l'ADEL est de redistribuer ces ouvrages aux bibliothèques ne disposant que de faibles ressources. Dans certains pays d'Afrique par exemple.	4 Gestion des collections



VP 4 - 28	Pourquoi avoir recoté le fonds documentaire jeunesse ?	Les documentaires jeunesse étaient classés selon la classification décimale Dewey, qui n'est pas d'un abord immédiat pour les enfants ; aussi nous a-t-il paru plus lisible de les classer en grands domaines thématiques tels que nature, société, etc., afin que les enfants s'y retrouvent plus facilement. Cependant, outre qu'elle nécessite un travail important, cette opération présente également l'inconvénient de ne plus initier les enfants à la classification Dewey qu'ils trouveront utilisée dans la plupart des bibliothèques.	4 Gestion des collections
VP 4 - 29	Qu'est ce que l'équipement à la carte blanche ?	Le travail à la carte blanche permet de renforcer et de rigidifier la couverture ou les plats d'un livre à l'aide d'un morceau de carton au moment de son équipement physique.	4 Gestion des collections
VP 4 - 30	Qu'est-ce qu'un office ?	L'office, c'est l'envoi périodique des nouvelles parutions éditoriales aux librairies ou aux bibliothèques ; ce service est généralement assuré par un diffuseur. Dans le cas des bibliothèques, cela permet aux bibliothécaires d'examiner ces nouveautés et de juger de leur pertinence avant achat.	4 Gestion des collections
VP 4 - 31	Qu'est-ce qu'un périodique mort ?	C'est un périodique dont la publication est suspendue, on parle également de périodique éteint. Ces périodiques peuvent toutefois présenter un intérêt de conservation. A cet égard la numérisation est un outil précieux, compte tenu des problèmes de droits.	4 Gestion des collections
VP 4 - 32	Que feriez-vous pour mettre en valeur un fonds dont vous seriez responsable ?	Tout d'abord, après avoir effectué une évaluation du fonds en question, il est important d'assurer un suivi systématique de l'état du fonds (classement, nettoyage, réparations) ainsi qu'un pilon régulier de titres obsolètes ou n'étant plus beaucoup empruntés suivi d'un réassort de nouveautés. A ce fonds doit être attribué un espace clairement défini dans la bibliothèque avec une signalétique pertinente. Lorsque les rayonnages le permettent, des grilles de présentation des livres sont les bienvenues car elles accrochent immédiatement le regard de l'usager. Les bibliographies sélectives sont très appréciées car elles sont plus détaillées qu'une liste de nouveautés. Il est aussi possible de rédiger des critiques qu'on peut apposer sur le document, ou aux notices du catalogue.	4 Gestion des collections
VP 4 - 33	Que peut-on voir comme types de documents en version numérique sur les différents catalogues ?	Depuis le catalogue des bibliothèques spécialisées, on peut voir en version numérique des photos, des affiches, des papiers peints, des cartes postales, des étiquettes commerciales, des médailles, des plans, etc.	4 Gestion des collections
VP 4 - 34	Que sont les collections patrimoniales ?	Les collections patrimoniales sont des fonds ayant un caractère ancien, rare ou précieux et un intérêt intellectuel tant prospectif que rétrospectif.	4 Gestion des collections
VP 4 - 35	Quels outils utiliseriez-vous pour développer un fonds enfant ?	Les bibliographies professionnelles conçues par les bibliothécaires de la Ville de Paris et réalisées au SDE ; les revues professionnelles (La Joie par les livres, La revue des livres pour enfants, Citrouille pour les plus grands, Livres Hebdo, les sites et revues, telles que Ricochet) ; les suppléments des revues et journaux tel Le monde des livres ; les salons ; les émissions télévisées et radio ("L'as-tu lu mon petit loup ?").	4 Gestion des collections

VP 4 - 36	Un lecteur a perdu une vidéo. Est-il préférable qu'il la rachète ou qu'il la rembourse ?	Il doit impérativement la rembourser à cause des droits spécifiques de prêts des documents vidéo. Le prix d'acquisition payé par la bibliothèque est de ce fait plus élevé que le prix du commerce, et c'est ce prix qui sera acquitté par le lecteur en question.	4 Gestion des collections
VP 4 - 37	Y a-t-il de mauvais livres ?	Tout d'abord, certains livres peuvent présenter un caractère nocif, comme par exemple l'incitation au racisme, à la pornographie, etc. . Ensuite, il existe des critères objectifs pour juger de la qualité d'un ouvrage, en particulier pour les documentaires : actualité des informations,informations erronées, mauvaise conception (pas d'index par exemple), inadéquation par rapport au public visé, etc. Pour la fiction, il est plus difficile d'établir des critères objectifs ; on peut toutefois juger d'un style, d'une intrigue, de la qualité d'une illustration, constater un plagiat. En particulier, pour la littérature jeunesse, des grilles d'analyse précises sont utilisées par les collectifs de veille.	4 Gestion des collections
VP 4 - 38	Y a-t-il des critères objectifs permettant de juger de la valeur d'un fonds ?	La diversité de l'offre, l'actualisation des collections Autres critères d'ordre statistique : le taux de rotation, la dernière date d'activité des documents ; un fonds doit être actif et élagué régulièrement ; en effet dans certains domaines, l'âge des collections et le taux de renouvellement sont particulièrement importants. Pour les bibliothèques de prêt, l'un des critères objectifs est l'équilibre des différents secteurs : le pourcentage des prêts d'un secteur par rapport à l'ensemble des prêts de la bibliothèque doit tendre à correspondre au pourcentage qu'il représente dans le fonds. Pour les bibliothèques de conservation, il s'agit essentiellement de viser à l'exhaustivité.	4 Gestion des collections
VP 5 - 0	- citer des catalogues collectifs et des services de référence à distance	Un catalogue collectif permet de coupler plusieurs catalogues et d'optimiser le champ d'action d'une recherche documentaire. Par exemple, le Catalogue Collectif de France (CCFr) fédère les catalogues de la Bibliothèque nationale de France, celui des bibliothèques universitaires (Sudoc) et des fonds anciens de bibliothèques municipales ou régionales ; il s'est enrichi récemment du catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris. Ainsi, le catalogue permet de localiser plus de 30 millions de documents (mai 2012). Par ailleurs, certaines bibliothèques proposent des services de référence à distance. Ce réseau collaboratif permet de mettre en ligne des réponses personnalisées pouvant aider le plus grand nombre et créer un espace partagé professionnels/amateurs. La Bibliothèque Publique d'Information, en partenariat avec plusieurs bibliothèques, propose un service national de réponses à distance, Bibliosés@me; la bibliothèque municipale de Lyon, ses Guichets du Savoir.	5 Outils électroniques et réseaux

VP 5 - 1	Les plateformes participatives	On désigne par plateformes participatives l'ensemble des sites web, blogs, wikis, réseaux sociaux, qui impliquent une interaction entre celui qui publie de l'information et ceux à qui cette information s'adresse. Parmi les réseaux sociaux, on peut citer Facebook, Twitter, et Google + Pour les wikis, Wikipedia, Bibliopedia sont les exemples les plus connus. Tous ces outils permettent à des très nombreux utilisateurs de mettre en commun idées, opinions, informations. C'est aussi une nouvelle manière pour les bibliothèques de toucher leur public	5 Outils électroniques et réseaux
VP 5 - 2	Les postes internet en section jeunesse. Les dangers.	Un dispositif de filtrage spécifique pour les enfants est installé sur les postes Internet des sections jeunesse, ce qui permet de limiter les risques même si le risque zéro n'existe pas ! Par ailleurs, certains enfants passent énormément de temps à la bibliothèque devant les postes Internet ; cela relève certes plutôt de la responsabilité parentale, mais il est important que le temps de consultation soit limité automatiquement par le système.	5 Outils électroniques et réseaux
VP 5 - 3	Parlez-moi du livre numérique. Quels types de documents sont numérisés ? Doit-on proposer une offre de documents numériques en bibliothèque ? Pourquoi ?	Un livre numérique est un livre lisible sur un ordinateur, une tablette, une liseuse ou un smartphone (ou tout autre périphérique compatible). Le livre peut avoir été scanné pour être numérisé ou être directement produit dans le ou les formats adéquats. Le son, la vidéo, l'image peuvent être numérisés. Les avantages sont nombreux : on peut stocker une bibliothèque entière dans un appareil qui tient dans une poche, marquer les pages, zoomer, télécharger les œuvres de chez soi, et le confort de lecture est proche de celui d'un livre physique. Le marché s'est fortement développé en 2011 et les catalogues de livres numériques s'enrichissent. Les bibliothèques devront nécessairement s'adapter à ces changements technologiques et proposer des documents sous forme numérique. Une complémentarité doit être envisagée avec les supports physiques	5 Outils électroniques et réseaux
VP 6 - 0	- conseillez un manga à 1 adulte	Le manga désigne sommairement la bande-dessinée japonaise. Pourtant, il comprend plusieurs styles et cible différents publics : le seinen manga pour "jeune homme", s'opposera, par son sujet et ses dessins, au shojo manga pour adolescents. Le mangaka Jirô Tanigushi, influencé par le cinéma d'Ozu et la bande-dessinée belge, est un auteur accessible par son format et un sens de lecture à l'occidentale. Son avant dernier opus, "Les années douces", était l'adpatation du livre éponyme de la romancière Hiromi Kawakami.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 1	- Quelle est la différence entre le travail de libraire et celui de bibliothécaire par rapport à l'usager ?	La première différence qui me vient à l'esprit est l'existence d'un rapport marchand dans le cas du travail de libraire qui n'existe pas dans le travail de bibliothécaire ; ainsi, en bibliothèque, on peut sans problème conseiller plusieurs documents à un usager ; de même on peut plus facilement le réorienter vers d'autres ressources. Par ailleurs le bibliothécaire qui renseigne un usager cherchera à le rendre autonome dans sa recherche alors que le libraire fera les recherches lui-même ; le bibliothécaire aura donc davantage un rôle pédagogique.	6 Accueil et offre au public

VP 6 - 2	- Si un lecteur est agressif car il veut son document le jour même que faites-vous ? (toujours par rapport au PEB)	Toujours garder son calme et en particulier, ne pas hausser le ton. Adopter un ton calme, mais ferme, en expliquant les contraintes techniques et logistiques et en particulier l'impossibilité d'effectuer un transfert dans des délais aussi courts. Donner un document papier (type flyer ou mode d'emploi) qui explique le fonctionnement du service. En cas de conflit grave, proposer à l'usager de rencontrer le responsable de l'établissement dans son bureau ou d'écrire ou d'envoyer un courriel à la tutelle.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 3	- cette maman n'est pas contente de la réponse donnée, que faites-vous ?	Dans ce cas, on peut la renvoyer vers le chef d'établissement dans un premier temps et éventuellement vers une instance supérieure dans un deuxième temps.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 4	- une maman n'est pas contente car son fils a pris un album appelé "Toto a deux papas", que faites-vous ?	En tant que lieu de vie et de connaissance, une bibliothèque publique est le reflet de la société. Elle propose à ses jeunes lecteurs des livres permettant de répondre à leurs questionnements sur plusieurs thèmes en débat ou visibles autour d'eux comme l'homoparentalité. D'ailleurs, la charte de déontologie du bibliothécaire incite le corps professionnel à ne pratiquer aucune censure et à "offrir aux usagers l'ensemble des documents nécessaires à sa compréhension autonome des débats publics." Depuis les années 2000, l'édition jeunesse s'est saisie du thème de l'homosexualité pour l'expliquer aux enfants. La bibliothèque municipale de Lyon a d'ailleurs consacré une exposition grand public en 2005 à ce sujet à partir d'une sélection de documents de son fonds "afin d'éviter tout reproche de communautarisme ou de repli identitaire". Cette maman pourra faire en sorte que son fils n'emprunte pas l'album. En revanche, elle ne peut pas empêcher la bibliothèque d'en faire l'acquisition, conformément à la politique documentaire de l'établissement.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 5	- Vous devez accompagner un usager afin qu'il effectue une recherche sur un poste informatique de la bibliothèque, comment vous y prenez-vous ?	Je commence par demander à l'usager en question de formuler sa recherche et éventuellement je l'aide à la préciser comme il est souvent nécessaire. En fonction de sa demande, je l'accompagne vers un poste de consultation du catalogue ou vers un poste donnant accès à Internet. Selon son aisance avec les outils informatiques, je lui donne les indications techniques nécessaires mais tout en gardant l'objectif de rendre l'usager autonome : il ne s'agit pas de faire la recherche à sa place, même s'il est parfois difficile de résister à la tentation, en cas d'affluence par exemple !	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 6	Comment fait-on pour connaître les attentes du public ? Est-ce qu'il y a seulement les questionnaires ?	Les enquêtes sur place et les questionnaires en ligne sont effectivement des mesures d'évaluation des services et des attentes du public. D'autres outils sont utiles à cette fin : - les cahiers de suggestions - les boîtes aux lettres informatiques génériques des bibliothèques - les forums (actuellement pour les bibliothèques parisiennes Couronnes et Audoux) - le 39 75 - sans oublier bien sûr le contact direct !	6 Accueil et offre au public



VP 6 - 7	Pensez vous que les collections de bibliothèques soient adaptées à un public socialement et ethniquement diversifié ?	Sur l'ensemble du réseau parisien, considéré comme tel, la réponse est oui. Les fonds en langue étrangère, les différents niveaux sont représentés. Les bibliothèques, en fonction de l'offre disponible et des marchés, font en sorte de faire correspondre au mieux leurs collections à leur bassin de lecture. Exemple du fonds Afrique / Monde arabe de Couronnes, Infodor pour Goutte d'Or ou Infos Emploi pour Marguerite Duras, parmi beaucoup d'autres exemples. Cependant, on constate que certaines catégories socio-professionnelles ne recourrent pratiquement pas aux services des bibliothèques. Certaines actions, telles que les BHLM, essaient de pallier cet état de fait.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 8	- que pensez-vous du port du badge en bibliothèque ?	Le port du badge en bibliothèque est une pratique intéressante, qui doit être encouragée ; elle est requise par le dispositif découlant de la mise en place de la charte d'accueil. En identifiant clairement les bibliothécaires, il permet au public de savoir qu'il s'adresse à des professionnels et donc d'éviter les questions du type : "vous travaillez dans la bibliothèque ?". Le badge permet un abord plus facile, puisque l'usager, sans même avoir l'habitude de l'établissement, peut reconnaître un professionnel. Certains établissements indiquent le grade et/ou la fonction du bibliothécaire, mais le badge peut rester simplement générique. Il n'a pas besoin d'être nominatif.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 9	Augmenter la voilure des bibliothèques, c'est-à-dire réduire la place des collections pour augmenter l'espace d'accueil, qu'en pensez-vous ?	La grande tendance actuelle, qu'il s'agisse des librairies généralistes ou des bibliothèques, est de privilégier désormais espace et lumière, sans pour autant accroître le volume des documents. L'installation progressive d'encyclopédies en ligne, le Robert, l'encyclopédia universalis ainsi que les revues, en ligne également, va naturellement libérer de la place. Mais il faut prendre garde à ne pas déséquilibrer l'ensemble des collections, ou favoriser les "séjourneurs" au détriment des emprunteurs. Une réflexion de fond s'impose, si l'on ne veut pas aboutir à une bibliothèque... sans document !	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 10	Citez une animation vidéo de la ville de Paris autre que le mois du film documentaire	Le mois du film documentaire n'est pas une opération proprement parisienne mais nationale. Elle a pour but de mettre en valeur les collections de films documentaires des bibliothèques publiques en partenariat avec des salles de cinéma. Plus fréquemment, la bibliothèque du cinéma F. Truffaut propose chaque samedi la projection d'un film dans le cadre d'une thématique mensuelle. De son côté, la bibliothèque M. Audoux projette un film documentaire tous les samedis. Hors de l'espace des bibliothèques, les animations vidéos de la Gaîté lyrique (3e.), nouveau temple parisien des cultures numériques, ont permis de faire se rencontrer dans un lieu pérenne musique, cinéma, théâtre, arts visuels, design, et jeux vidéos.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 11	Comment attirer un public adolescent en bibliothèque ?	Pour attirer ce public, il ne suffit pas de l'attendre passivement. L'offre documentaire est bien sûr importante, et doit être en adéquation avec les goûts de ce public : mangas, science-fiction, BD. L'espace aussi doit être adapté à leurs besoins. Mais il faut surtout aller au-devant d'eux et bâtir une relation de confiance. Les partenariats avec les collèges et lycées sont importants à cet égard. Les blogs et réseaux sociaux sont aussi des moyens de communications à tester. Deux options sont possibles : soit la création d'un espace ado, mais qui peut devenir une sorte de ghetto ; soit la mise en valeur de documents adaptés à ce public dans les différents espaces de la bibliothèque.	6 Accueil et offre au public

VP 6 - 12	Comment réalisez-vous votre communication pour l'animation par le biais d'Internet ?	L'infolettre, envoyée régulièrement aux lecteurs de la bibliothèque, est un complément intelligent au portail internet de l'établissement et un exemple de communication par le biais du web. Elle maintient le contact entre les usagers et leur bibliothèque de quartier face à la masse d'informations que propose internet. Depuis paris.fr on peut voir l'agenda des activités dans les bibliothèques ainsi que la version numérique de En vue. On peut aussi trouver des informations sur les animations des bibliothèques du réseau parisien sur les sites de mairies d'arrondissement. Depuis début 2012, quelques bibliothèques ont une page Facebook ou bien un blog pour annoncer leurs animations.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 13	Comment relève-t-on les attentes du public ? Doit-on y répondre ?	En dialoguant avec lui ! Le rangement, l'accueil et le service public sont propices à un échange avec les usagers. En proposant un cahier de suggestions, une adresse courriel pour les questions, commentaires et suggestions des usagers. Utilisation des statistiques sur les recherches dans le catalogue (les plus fréquentes, les recherches infructueuses) – à terme, il sera possible aux usagers de faire des suggestions par l'intermédiaire du portail. Enfin, un questionnaire élaboré par l'équipe de la bibliothèque, et distribué à l'ensemble des usagers, puis soigneusement étudié et évalué, semble indispensable. Il peut ainsi constituer un excellent matériau pour un futur projet d'établissement. On doit bien sûr y répondre dans le cadre des missions et du règlement intérieur de la bibliothèque.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 14	Dans une vidéothèque peut-on prêter à un instituteur des DVD pour qu'il les projette en classe ?	Non, car les droits négociés par la municipalité auprès des fournisseurs de DVD concernent l'usage privé. Si un instituteur désire faire une projection en classe, c'est à lui, ou du moins à l'institution dans laquelle il travaille, de négocier auprès de l'éditeur du DVD.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 15	Dans votre bibliothèque, on vous demande de préparer la venue d'une crèche. Comment faites-vous ?	Contacter l'auxiliaire de puériculture pour avoir une bonne connaissance du groupe (âge, maturité du groupe, nombre d'enfants). Discuter avec elle sur ce qui a déjà été fait à la crèche autour du livre. L'espace doit être préparé (aucun élément dangereux, porte fermée …) pour un maximum de sécurité (cf Chaptal espace enfant), ainsi que les ouvrages destinés à être présentés	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 16	Doit-on répondre à toutes les demandes des usagers ?	Il faut écouter chaque demande spécifique, l'évaluer et toujours donner une réponse, verbalement ou via le cahier de suggestions. Si c'est un refus, en explicitant la décision (règlement, contrainte budgétaire, choix de gestion des collections). Chaque usager se percevant comme unique, c'est au bibliothécaire qu'il incombe de présenter ses choix en proposant ce qui est possible, en privilégiant le dialogue.	6 Accueil et offre au public



VP 6 - 17	Est-ce la lecture d'albums ou le conte qui présente plus d'intérêt pour les enfants ? pourquoi ? et pourquoi est-il important de raconter des contes aux enfants ?	Le conte est de tradition orale (est-ce de la lecture ?) et n'est pas au départ conçu pour les enfants. L'album se lit : il fait l'objet d'un travail de complémentarité texte/images dès le départ. La richesse du conte est dans la globalité qu'il propose : un monde d'enfants et adultes (ou animaux miroirs des humains) qui vivent ensemble des situations 'd'aventure' où le temps, l'âge ou la taille sont gommés ; c'est donc une vision plus atemporelle qui est proposée à l'enfant. La langue du conte n'est pas la même que celle de l'album ; elle a ses répétitions, ses rituels , son vocabulaire Quant à l'album, il propose une lecture miroir davantage fragmentée par âge ou par centre d'intérêt. N'oublions pas le travail d'illustration qui fait de l'image une lecture à part entière. La variété de la langue y est plus réduite ou plus contemporaine. Les deux se complètent, sont complémentaires : comme l'ont dit de nombreux psychologues, le conte est plus universel et permet à l'enfant de grandir, de se construire psychologiquement (affronter ses peurs, affronter les interdits, ...).	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 18	Faut-il acheter un document pour un seul lecteur ?	A moins qu'il ne s'agisse d'un ouvrage trop spécialisé, il est difficile de prévoir l'importance du public potentiel. Le bibliothécaire doit donc, à l'aide d'outils bibliographiques et de sa connaissance des collections et de son public, faire un choix en fonction de ces paramètres. De plus, il ne faut pas oublier le réseau : on peut orienter l'usager vers un autre établissement du réseau plus adapté à sa demande. Pour certains documents très pointus, on peut aussi faire une suggestion d'achat à la Réserve Centrale.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 19	L'action culturelle dans les bibliothèques de la Ville de Paris	De manière générale, l'action culturelle s'envisage comme un volet de l'activité de valorisation des contenus des bibliothèques. Elle s'appuie sur la politique documentaire des bibliothèques du réseau et cherche à sensibiliser les usagers à des questions ou des domaines culturels; elle transcende la bibliothèque en lieu de "rencontre, de débat et de découverte". Le réseau parisien, en plus des initiatives organisées en interne par les équipes, bénéficie du soutien logistique de l'association "Paris bibliothèques": suggestion de partenariats, liste de participants pour les animations, édition de catalogue d'exposition etc. "Paris en toutes lettres" était un de leur fer de lance.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 20	Les lecteurs sont-ils les mêmes partout ?	Évidemment non, les lecteurs ne sont pas les mêmes partout : ils varient tout d'abord en fonction de l'implantation de la bibliothèque (ville, campagne, quartier) ; ils varient également en fonction de la bibliothèque elle-même (taille, documents et services proposés) ; pour caricaturer, les lecteurs d'une section jeunesse ne peuvent être les mêmes que ceux d'une bibliothèque spécialisée !	6 Accueil et offre au public

VP 6 - 21	Pensez-vous que les modules de recherche d'emploi sur internet soient nécessaires en bibliothèque alors qu'il existe des organismes pour cela ?	Les modules de recherche d'emploi sur internet sont nécessaires en bibliothèque. De même que les sections jeunesse proposent une offre complémentaire à celle du système éducatif, le bibliothécaire peut accompagner l'usager dans sa recherche d'emploi, en utilisant pour ce faire les ressources du Web.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 22	Peut-on installer un lieu pour que les usagers visionnent les vidéos qu'ils empruntent ?	Oui, à condition que la bibliothèque ait acquis les droits de prêt et de consultation pour ces DVD ou vidéos. Cela se fait déjà, comme à Melville, Issy-les-Moulineaux ou à la nouvelle BMVR de Rennes Champs libres. Cependant c'est surtout une question de place, ce type de service étant plutôt dévolu aux grands établissements. La médiathèque Marguerite Duras propose 6 téléviseurs dédiés au visionnage des DVD. La bibliothèque du cinéma François Truffaut propose 14 postes pour la consultation de DVD qui recoupent partiellement le fonds proposé au prêt.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 23	Qu'appelle-t-on un public "séjourneur" ? Les bibliothèques doivent-elles accueillir ce public-là ?	Le qualificatif de séjourneur s'emploie par opposition à celui d'emprunteur ; ce public séjourneur peut être inscrit ou non ; il peut fréquenter la bibliothèque de façon occasionnelle ou plus régulière ; il peut ou non utiliser les documents ou services proposés par la bibliothèque. Les bibliothèques étant un lieu public doivent naturellement accueillir ce public. La difficulté consiste à évaluer son importance.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 24	Qu'est-ce que la charte d'accueil ?	Il s'agit d'un document qui formalise les engagements des services publics de la Ville de Paris et en particulier des bibliothèques vis-à-vis du public. Ce document doit être réactualisé régulièrement afin de prendre en compte les évolutions, par exemple les services par courrier électronique.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 25	Qu'est-ce que le public empêché ?	Personnes privées de la totalité des services offerts par une bibliothèque du fait d'un handicap (mobilité réduite, cécité, etc.) ou d'une impossibilité à se déplacer (personnes hospitalisées, incarcérées, etc.). Source : glossaire Mediadix	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 26	Que faites-vous à destination des adultes en dehors d'animations ?	Qualité de l'accueil et renseignement au quotidien, formations à l'usage du catalogue, rédaction de bibliographies, mise en place de chariots thématiques, édition régulière d'une liste de nouveautés, mise en avant de documents "coup de coeur", proposer des analyses et des critiques de documents	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 27	Que faites-vous si un "client" se présente avec visiblement pour seul objectif de bavarder ?	Je lui réponds poliment tant que cela ne gène pas l'accueil des autres usagers, auquel cas je lui fais comprendre que d'autres personnes attendent.	6 Accueil et offre au public



VP 6 - 28	Que pensez-vous de l'ouverture plus large des bibliothèques ?	L'ouverture plus large des bibliothèques est un service supplémentaire rendu aux publics qui ne peuvent pas profiter des horaires habituels des établissements mais également à ceux qui souhaitent bénéficier encore davantage de la bibliothèque. Avant d'envisager toute ouverture de plus grande amplitude, il convient d'étudier avec soin les moyens en termes de personnels : -effectifs suffisants -organisation interne adéquate -accompagnement de l'équipe à cette évolution de l'organisation du travail) -compensations -ajustement le plus fin possible des nouveaux horaires à la demande.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 29	Que pensez-vous des blogs de bibliothèques ? Pouvez-vous en citer quelques uns ?	C'est une évolution normale de l'activité des bibliothèques pour communiquer avec ses publics et valoriser ses actions. Les blogs étant particulièrement prisés du jeune public, c'est une piste intéressante pour mieux interagir avec celui-ci. C'est aussi le moyen de rentrer en contact avec un public qui ne fréquente pas forcément l'établissement. A la Ville de Paris on trouve le blog de la bibliothèque Marguerite Yourcenar http://yourbiblog.wordpress.com/ mais aussi quelques bibliothèques ont fait un blog à l'occasion d' expositions ou de rencontres http://cestquoicetravail-duras.blogspot.fr/. Le blog de la B.U. d'Angers, http://musique.agglo-troyes.fr/ = le Blog des musiciens aubois et des bibliothécaires musicaux troyens, http://blogapart.bibliotheque.toulouse.fr/ = le blog pour les jeunes lecteurs de la bibliothèque de Toulouse	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 30	Que pensez-vous du système de nouveautés en bibliothèque (prêt 1 semaine) ?	Le plus : Véritable "produit d'appel", ce service répond à une réelle demande des usagers : le frais. Il dépoussière l'image des bibliothèques et favorise l'accès du lecteur, par la suite, à l'ensemble des collections. Le moins : Pourquoi mettre en valeur certains titres plutôt que d'autres ? Danger d'uniformisation	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 31	Que peut-on photocopier en bibliothèque ?	Le CFC (Centre Français d'Exploitation de la Copie) prévoit que l'on ne peut photocopier que 10 % d'un livre et 30 % d'un journal ou périodique. Toute photocopie est strictement réservée à l'usage privé ou pédagogique et ne doit pas contrevenir au « Code de propriété intellectuelle ».	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 32	Quel est l'intérêt des automates de prêt ?	Les automates de prêts permettent aux usagers d'effectuer eux-mêmes les opérations rapides d'emprunt et/ou de retour. Ils évitent ainsi le plus souvent les queues au comptoir de prêt, et le personnel de l'établissement est plus disponible pour l'accueil et le renseignement.	6 Accueil et offre au public
VP 6 - 33	Quelle est la fonction de l'animation ?	Amener un nouveau public, mettre en valeur les collections, donner une image plus vivante des bibliothèques	6 Accueil et offre au public



VP 6 - 34	Vous dites que vous souhaitez rendre les lecteurs plus autonomes en les formant, est-ce pour vous débarrasser d'eux ?	L'usager sait qu'il peut, aussi souvent qu'il le souhaite, solliciter les agents de la bibliothèque. Le former à la recherche dans le catalogue informatisé ou à la classification des documents ne vise qu'à lui permettre d'appréhender l'espace qui lui est offert. L'autonomie c'est la liberté. Liberté de ne pas attendre à un pôle d'accueil surchargé, ou de ne pas se sentir exclu voire dépassé face à certains supports.	6 Accueil et offre au public
VP 7 - 0	- Dans quelle bibliothèque parisienne trouve-t-on un fonds Afrique noire et Maghreb ?	A la bibliothèque Couronnes, située dans le 20e arrondissement, où est établie une forte communauté d'immigrés originaires de ces pays.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 1	- Pouvez-vous me citer deux ou trois fonds numérisés dans les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?	Les archives Jean Gruault de la bibliothèque du cinéma François Truffaut. Le fonds des 78 tours de la médiathèque musicale de Paris Le fonds des albums soviétiques de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse Les lettres de Louise Michel de la bibliothèque Marguerite Durand Les papiers peints de la Bibliothèque Forney	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 2	- Existence de services centraux à Paris ?	Oui, depuis 1971 ! Il n'y a pas de bibliothèque centrale à la Ville de Paris, mais plusieurs services centraux : - Le SDE (Service du Document et des Echanges, anciennement Service Technique des Bibliothèques, 1971), chargé de prestations logistiques : commandes groupées, catalogage et imports de notices, gestion catalographique des bases, équipement des documents, organisation de la Veille et de la sélection documentaires, gestion de fournitures, Service Informatique des Bibliothèques et aussi coordination au niveau des bibliothèques patrimoniales, signalétique...). Le SDE comprend aussi une Réserve centrale qui accueille les documents (CD, Livres, Partitions) retirés des collections des bibliothèques de prêt, mais gardant un intérêt intellectuel et une Antenne de Diffusion et d'Echange du Livre qui redistribue une partie de ces documents à des institutions partenaires (bibliothèques pénitentiaires, ou de centres culturels étrangers, bibliothèques d'hôpitaux) - Le Service des publics et du réseau (1995, anciennement Service Scientifique des Bibliothèques), service d'étude et de conseil auprès du Bureau des Bibliothèques, chargé de plusieurs missions telles que : les statistiques, la coordination de l'action culturelle, les études sur les nouveaux équipements et les restructurations, la communication interne et externe des bibliothèques, les services aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite) - L'inspection des bibliothèques (règlement des conflits, bilans et études pour le chef du Bureau des Bibliothèques)	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques



VP 7 - 3	- Comment est élu le maire de Paris ?	Les élections municipales se déroulent par arrondissement. Chaque arrondissement élit ses conseillers d'arrondissement, dont une partie devient ensuite conseillers de Paris. Les conseils d'arrondissement élisent les maires d'arrondissement une semaine après le scrutin, comme le font aussi les conseils municipaux élisant leur maire dans les autres communes de France. Chaque arrondissement élit aussi ses propres conseillers au conseil de Paris, lequel élit alors le maire de Paris.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 4	- Pourriez-vous faire un panorama des bibliothèques du réseau parisien ? Combien d'établissements font partie du réseau ?	Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris comporte 58 bibliothèques de lecture publique et 11 bibliothèques spécialisées ; ces deux types de bibliothèques fonctionnent d'ailleurs avec un système informatique différent, ce qui implique d'une part un catalogue différent, d'autre part une carte d'usager différente. Le réseau de lecture publique est complété par une réserve centrale dont les documents peuvent être acheminés sur demande dans n'importe quelle bibliothèque dans un délai de quelques jours. Les points forts du réseau parisien sont l'amplitude des horaires d'ouverture et la qualité des sections jeunesse. Les points à développer seraient : la couverture du territoire, les services aux usagers tels que le prêt inter-bibliothèques ou le prêt dématérialisé.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 5	- Comment s'appelle le financement par l'Etat des collectivités locales ?	Les concours versés par l'Etat aux collectivités locales (transferts reçus) sont constitués par des dotations et subventions pour le financement de leurs dépenses. La plus importante dotation est la dotation globale de fonctionnement.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 6	Quels sont les pôles handicaps à la ville de Paris ? En quoi cela consiste ? Quelles sont les collections que l'on peut y trouver ?	Il existe des "pôles sourds" dans plusieurs bibliothèques de la Ville de Paris (Malraux, Saint-Eloi, Chaptal, Fessart) et des services à destination du public mal ou non-voyant (Yourcenar, Duras). Ces pôles nécessitent un personnel spécifiquement formé, par exemple à la langue des signes pour les pôles sourds, ainsi qu'un matériel adapté (ordinateurs avec logiciels spécifiques par exemple). Comme collections spécifiques, on pourra trouver dans les pôles pour mal-voyants des ouvrages en gros caractères, en braille, des textes audio ; dans les pôles sourds, on trouvera par exemple des DVD avec sous-titres en français.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 7	Citez un fonds spécialisé en théâtre	La bibliothèque Saint-Fargeau (Oscar Wilde), dans le 20e arrondissement, propose un fonds spécialisé de et sur le théâtre contemporain.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 8	Comment a été créé le fonds tourisme à Trocadéro ?	Grâce au rachat en 1986 du fonds de la bibliothèque du Touring club de France.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 9	Comment a été créée la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ?	Créé en 1924 grâce à l'aide américaine du Book Committee on Children's Libraries.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

VP 7 - 10	Comment est financée une collectivité locale ?	Les collectivités locales doivent disposer de moyens financiers leur permettant d'assumer les missions qui leur sont confiées. Pour ce qui est des recettes, les collectivités locales ne disposent pas d'un véritable pouvoir fiscal. Elles ne peuvent donc ni créer d'impôts, ni en déterminer l'assiette ou les modalités de recouvrement. Elles peuvent seulement, dans la mesure fixée par la loi, déterminer le taux des quatre impôts locaux. Les ressources d'une collectivité territoriale se répartissent en plusieurs catégories : -les ressources propres :elles sont d'abord constituées par le produit de l'exploitation des divers biens appartenant aux collectivités locales et des services publics qu'elles exercent. - les recettes fiscales qui sont issues principalement de quatre taxes : les deux taxes foncières (l'une sur les propriétés bâties, l'autre sur les propriétés non bâties) et la taxe professionnelle, qui sont réparties entre les communes, les départements et les régions, ainsi que la taxe d'habitation, qui est seulement répartie entre les communes départements. -les ressources de transfert. Ce sont les subventions et dotations attribuées par l'État. Elles prennent généralement la forme de subventions ou de dotations globales dont l'emploi est librement déterminé par les collectivités locales (cf la dotation globale de fonctionnement). -les fonds d'emprunts : ce sont les fonds que les collectivités locales empruntent auprès d'organismes financiers publics ou semi-publics, qui sont destinés à couvrir des dépenses d'investissement.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 11	Connaissez-vous une bibliothèque avec un important fonds langue ? Une bibliothèque ayant du français langue étrangère ?	Il existe dans le réseau des pôles langues. Répartis de façon géographique dans l'espace parisien, il s'agit des bibliothèque Buffon (5e.), Faidherbe (11e.), Saint-Eloi (12e.), Vaugirard, M. Yourcenar (15e.) et Couronnes (20e.). Elles offrent aux usagers des méthodes de langues, des revues, des romans, des livres sonores et des bandes dessinées en langues étrangères. Certaines proposent des livres d'apprentissage du français pour usagers non francophones et du langage des signes.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 12	Etes-vous sûr que le service technique des bibliothèques s'appelle toujours ainsi ?	Non. Il s'agit désormais du Service du Document et des Échanges, SDE (2006). Cette entité reste en charge de la politique documentaire du réseau, du catalogage des collections, de la gestion de la réserve centrale et de la coordination des collections patrimoniales.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques



VP 7 - 13	L'opération premiers romans dans les bibliothèques de la Ville de Paris	L'opération "premiers romans" est organisée depuis 1999 par quelques bibliothèques de la Ville de Paris ; elle consiste à sélectionner 30 premiers romans francophones dans la production éditoriale de l'année ; ces romans sont acquis, intégrés dans les fonds de ces bibliothèques et identifiés par une signalétique spécifique ; ils font également l'objet d'une bibliographie commentée, consultable sur le portail des bibliothèques de la Ville de Paris ; de plus certains des auteurs sélectionnés peuvent être invités à rencontrer leurs lecteurs, soit dans le cadre d'une bibliothèque, soit dans le cadre du Salon du livre. Un projet de blog est en cours (2012).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 14	Le fonds russe de Valeyre : pour qui ? Comment en avoir connaissance ?	Il existe une forte communauté russe dans le 9ème et les arrondissements avoisinants : l'existence de ce fonds russe s'explique donc par la présence de cette communauté russophone. Un fonds pour tous les russophiles également.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 15	Le portail des bibliothèques de la Ville de Paris	Actuellement deux grands portails documentaires sont en place. Le portail des bibliothèques de prêt, et celui des bibliothèques spécialisées. Ces portails permettent essentiellement d'effectuer à distance ou sur place des recherches de documents, et apportent aussi des services aux usagers : réservations, renouvellements de documents, consultation de compte. Les bibliographies et discographies y sont également mises en ligne. Le portail des bibliothèques de prêt est mis en relation avec les blogs et les réseaux sociaux des bibliothèques	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 16	Le statut des fonctionnaires de la Ville de Paris	La Ville de Paris est certes une collectivité territoriale, mais une loi de 1994 lui confère un statut spécifique, lui permettant d'organiser ses propres concours de recrutement et d'accueillir en détachement des agents de l'Etat ou fonctionnaires territoriaux. De manière générale, la Ville de Paris s'aligne sur la réglementation adoptée à l'Etat.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 17	Les infolettres dans les bibliothèques de la Ville de Paris	Les infolettres sont un mode récent de communication des bibliothèques de la Ville de Paris en direction de leurs usagers Actuellement plus de 40 établissements envoient mensuellement un courriel d'information à leurs inscrits, afin de les tenir au courant de la vie de la bibliothèque (animations, collections, conseils de lecture ou d'écoute).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

VP 7 - 18	Les publics handicapés et les bibliothèques de la Ville de Paris	Les bibliothèques de la Ville de Paris consacrent un effort particulier à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les nouveaux établissements sont construits selon les toutes dernières normes d'accessibilité, et les établissements plus anciens doivent être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite en particulier. Sur le plan de la sécurité, une bibliothèque doit proposer un refuge coupe-feu. Deux établissements, Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar sont pôles déficients visuels. Ils bénéficient d'équipements spécifiques pour les aveugles et malvoyants (scanners, revues vocales, agrandisseurs de texte, synthèse vocale) et proposent des collections de livres sonores et grands caractères particulièrement développées Quatre établissements sont pôles sourds (Chaptal, Fessart, Saint-Eloi, André Malraux) et Buffon est pôle associé Ils proposent des fonds plus particulièrement destinés aux sourds. Le personnel est formé à la LSF.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 19	Où sera la future bibliothèque de l'Heure Joyeuse ?	Sur le site de l'hôpital Saint Lazare (10e arr.).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 20	Parlez nous de la bibliothèque Yourcenar	Cet établissement fait partie des nouvelles structures proposées aux usagers parisiens ouvertes les dimanches et disposant d'automates de prêt. Avant l'inauguration de la Médiathèque Duras, elle était la bibliothèque la plus grande de la capitale (2950 m2), proposant un large choix de supports : livres, CD, livres sonores, DVD, méthodes de langues et 35 postes informatiques, ainsi qu'un atelier d'initiation et de perfectionnement à l'outil informatique. Elle met à la disposition de ses lecteurs un fonds spécialisé en écologie citoyenne, un pôle langue, le premier pôle-BD du réseau ainsi qu'un espace spécifique pour déficients visuels.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 21	Pouvez-vous citer des bibliothèques avec un fonds spécialisé à Paris ? Citez leurs missions et découpage géographique.	Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris propose à ses usagers plusieurs fonds spécialisés ou thématiques. A la différence des collections patrimoniales référencées dans un catalogue distinct, ces fonds particuliers figurent au catalogue collectif des bibliothèques de lecture publique. Or, si les bibliothèques spécialisées ont une mission de conservation, ce n'est pas le cas des fonds spécialisés ou thématiques dans une bibliothèque de lecture publique. On distinguera les fonds locaux (Judaïca et Histoires ouvrières à M. Audoux par exemple), les fonds d'orientation Infodor et les nombreux fonds thématiques: "photographie" à Château-d'eau, "marché de l'art" à Drouot, "science fiction" à Port-Royal, "théâtre contemporain" à St-Fargeau, "écologie citoyenne et développement durable" à M. Yourcenar, etc. Constitution, préservation et mise à disposition d'un patrimoine unique. Il n'existe pas de découpage géographique spécifique.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

VP 7 - 22	Pouvez-vous nous parler de l'offre multimédia à la Ville de Paris ?	Les bibliothèques de la Ville de Paris offrent différents types de postes multimedia : Certains sont des postes de passage, accessibles sans réservation, d'autres sont des postes de consultation de plus longue durée, accessibles sur identification de l'usager, avec éventuellement réservation préalable. Ils offrent un accès à Internet, proposent une sélection de sites Internet ainsi que quelques abonnements à des sites payants et éventuellement des ressources d'autoformation ; ces services sont différenciés suivant l'âge de l'usager. Ils offrent également des logiciels de bureautique de base (OpenOffice). Certains postes sont équipés de fonctions pour malentendants et malvoyants. Logiciels Jaws (synthèse vocale) et ZoomText (agrandissement d'écran) Les usagers peuvent sauvegarder des documents sur clé USB ou se les envoyer par messagerie ; en revanche, il n'y a pas d'impression possible. A la bibliothèque du cinéma François Truffaut et à la médiathèque Marguerite Duras, un service spécifique de consultation de films est proposé (DVD de la collection, avec droits de consultation).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 23	Pouvez-vous nous parler des bibliothèques de la ville de Paris ?	Le réseau municipal parisien est un réseau maillé de bibliothèques de proximité, le plus important de France, avec 58 bibliothèques de lecture publique. Complété par une réserve centrale, il propose plus de 3 500 000 documents sur tous supports. C'est aussi un ensemble de bibliothèques patrimoniales et/ou spécialisées, ouvertes à tous, d'une exceptionnelle diversité et richesse documentaire. Les bibliothèques de la Ville de Paris en chiffres en 2010 : 330 000 inscrits, 12,8 millions de prêts et une fréquentation estimée à 8,5 millions d'entrées par an.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 24	Qu'est-ce que Paris Bibliothèques ?	Paris Bibliothèques est une association titulaire actuellement (2012) d'un marché avec la Ville de Paris : elle assure la production des manifestations culturelles (rencontres, lectures...) des bibliothèques municipales de la capitale. Les expositions temporaires de la Galerie des bibliothèques sont notamment organisées avec son soutien. Ils éditent et diffusent les publications réalisées en collaboration avec les bibliothécaires (les 6 numéros annuels de la revue En Vue par exemple).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 25	Qu'évoque pour vous le sigle MMP ? (Médiathèque Musicale de Paris)	Il s'agit de la Médiathèque Musicale de Paris, située dans le Forum des Halles ; la MMP est à la fois un établissement de prêt entièrement consacré à la musique et à la danse sous toutes leurs formes et sur tous supports (disques, livres, partitions, dvd…) et une bibliothèque d'étude et de conservation à travers ses deux départements spécialisés, Archives sonores et Centre de documentation musicale. Elle propose une approche plurielle de la musique qui répond aux besoins de l'ensemble des publics, du simple curieux au chercheur, de l'amateur éclairé au musicien professionnel.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 26	Que changeriez-vous dans les bibliothèques du réseau parisien ?	Les points à développer seraient : la couverture du territoire, les services aux usagers tels que le prêt inter-bibliothèques ou le prêt dématérialisé.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 27	Quel est le nom de l'adjoint à la culture ?	L'adjoint à la culture à la Ville de Paris est Christophe Girard (2012).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

VP 7 - 28	Quelle est la bibliothèque qui allie à la fois des exigences de conservation et qui a trait à l'univers de la jeunesse ?	La Bibliothèque de l'Heure Joyeuse possède un fonds historique de littérature jeunesse. Un transfert de ce fonds dans de nouveaux locaux est envisagé : il s'agit du projet de la Bibliothèque Saint-Lazare dont l'ouverture est prévue pour 2014	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 29	Quelles sont les bibliothèques en préfiguration à la Ville de Paris ?	Les bibliothèque de La Canopée (1e.), de Saint-Lazare (10e.), de la porte Montmartre et Vaclav Havel (ZAC Pajol, 18e.) sont en préfiguration.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 30	Quels sont les nouveaux services mis en place dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	Le tout dernier service aux usagers est l'avis d'échéance, courriel envoyé aux usagers pour les prévenir de l'approche de la date d'expiration de leurs emprunts "Paris à la seconde" la nouvelle application mobile gratuite est disponible sur Iphone et Android. Elle permet d'être tenu informé en temps réel de tout ce qui se passe à Paris. Il s'agit d'informations pratiques, locales, culturelles et d'actualités parisiennes. Des blogs et pages Facebook sont progressivement créés par les bibliothèques de la Ville de Paris pour communiquer différemment et plus interactivement avec le public	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 31	Quels sont les projets de numérisation dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	Il y a de nombreux projets de numérisation notamment dans les bibliothèques spécialisées. Ils concernent essentiellement des documents fragiles, comme les photographies sur plaque de verre et des fonds exceptionnels. Pour en savoir plus : Voir cet état des fonds numérisés	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 32	Qui est le premier maire de Paris ?	J.S. Bailly en 1789 était le premier maire de la ville de Paris mais son mode d'élection n'était pas le même qu'aujourd'hui. En 1977, J. Chirac accède à la mairie selon le mode électoral actuel.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 33	Spécificité de la bibliothèque Melville ?	La bibliothèque Jean-Pierre Melville propose un fonds en langues asiatiques à cause de son implantation dans le quartier surnommé "Chinatown".	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 34	Vous êtes nommé dans une bibliothèque quelconque et un lecteur vous demande des livres en langue asiatique : vous n'en avez pas, où l'envoyez-vous ?	Bibliothèque Melville (13e.) dispose d'un fonds spécialisé en langues asiatiques, laotien, chinois et vietnamien.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

VP 7 - 35	Y a-t-il une bibliothèque centrale ? Pourquoi ce choix ?	Contrairement à beaucoup d'autres grandes villes, Paris, n'a jamais possédé de bibliothèque centrale. C'est donc un héritage historique plus qu'un choix. Il y a bien eu un projet au moment de la construction du Forum des Halles mais ce projet n'a jamais abouti. Une bibliothèque centrale à Paris nécessiterait un établissement de très grande taille, ce qui est en contradiction avec les contraintes de l'immobilier à Paris. Des services centraux ont permis de mutualiser certaines logiques (logistique, achats groupés) mais dans ces conditions et étant donné le bon maillage du territoire par les nombreux établissements de la Ville il n'existe pas de projet de bibliothèque centrale	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
VP 7 - 36	Y a-t-il une bibliothèque dans le réseau parisien qui possède un fonds spécifique pour la recherche d'emploi ?	Les bibliothèques Duras, Faidherbe et Goutte d'or proposent de tels fonds.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques



Terme	Définition
ADEL	L'Antenne de Diffusion et d'Echange du Livre est un service du SDE. Ses missions sont : - Récupérer les documents (livres adultes, partitions et CD) en bon état et non obsolètes, éliminés régulièrement des collections des bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris - Valoriser ces documents d'une part en intégrant une partie de ces documents aux fonds de la Réserve centrale des bibliothèques, d'autre part en redistribuant les surplus de documents par le biais de dépôts, formalisés par un contrat entre la Ville de Paris et le dépositaire.
BBL	Le Bureau des Bibliothèques et de la Lecture est l'instance administrative dont dépendent les bibliothèques de la Ville de Paris. Il fait partie de la sous-direction de l'Education artistique et des pratiques culturelles de la DAC ; cette sous-direction comprend 2 autres bureaux : Action administrative et Enseignements artistiques et pratiques amateurs.
BHLM	Les Bibliothèques Hors les Murs » est une opération qui a été mise en place par les bibliothèques de la Ville de Paris depuis 2002. L'idée première de cet événement estival est d'initier au livre et à la lecture un nouveau public, de lui faire connaître la bibliothèque de son quartier où il pourra s'inscrire gratuitement. Pour ce faire, des bibliothécaires et des animateurs s'installent dans des squares, jardins publics, etc., avec des caddies remplis de livres qu'ils présentent ; ils invitent le public à les feuilleter librement, lisent des histoires. Ces séances sont gratuites et sans inscription. Outre les bibliothèques du réseau de lecture publique parisien et la collaboration de la DEVE (direction des espaces verts et de l'environnement), les associations Lire à Paris, Lire et faire lire et Delidemo, font partie de l'aventure.
charte d'accueil	En séance du Conseil de Paris du 5 avril 2004, le maire annonce une charte parisienne de l'accueil du public. Ce projet, piloté par la Délégation générale à la modernisation, concerne, dans un 1er temps, les piscines, les mairies d'arrondissements, le 3975, l'immeuble Morland et les bibliothèques de prêt. Après autodiagnostic et mise en place sur sites pilotes, la charte d'accueil est élargie à l'ensemble des bibliothèques de prêt début 2007. Des ajustements ponctuels ont été faits en 2008 et 2009 pour accompagner les restructurations d'établissements. En 2010, une mise à jour complète a pu être effectuée ; les bibliothèques patrimoniales ont également intégré le dispositif. L'ensemble du réseau des bibliothèques applique désormais les principes de la charte d'accueil et dans chaque établissement est affiché un document qui formalise les engagements vis-à-vis du public. Ce document doit être réactualisé régulièrement afin de prendre en compte les évolutions, par exemple les services par courrier électronique.
collectifs de veille	Les collectifs de veille sont composés de bibliothécaires du réseau, suivent l'édition dans les différents domaines et établissent les listes de commande groupées.

DAC	La Direction des Affaires Culturelles est l'une des 27 directions de la Ville de Paris. Celles-ci sont regroupées en 4 pôles : Espace public, Services aux Parisiens (dont fait partie la DAC), Economie et social, Fonctions support. La DAC est- elle-même organisée en 4 sous-directions : Administration générale, Patrimoine et histoire, Création artistique, Education artistique et pratiques culturelles ; c'est à cette dernière qu'est rattaché le Bureau des Bibliothèques et de la Lecture. La DAC a pour missions : - Entretenir, conserver, valoriser le patrimoine de la ville et préserver la mémoire parisienne, qu'il s'agisse du patrimoine civil (les musées) ou religieux (les édifices cultuels). - Soutenir la création et la diffusion culturelle à Paris, toutes formes d'expression artistique confondues. - Favoriser le développement de l'éducation artistique et des pratiques culturelles, notamment par le réseau des bibliothèques, des ateliers beaux-arts et des conservatoires.
démothèque	La « démothèque » est un service proposé par la bibliothèque Goutte d'or aux artistes musiciens : il s'agit d'un espace de promotion et de découverte, un fonds dans lequel les groupes et artistes, quel que soit leur style de musique, sont invités à faire don d'un exemplaire de leur CD à la bibliothèque. Les CDs peuvent ensuite être empruntés gratuitement par les usagers de la bibliothèque.
Document Unique* à mettre dans le glossaire de Médiadix	En France, le document unique a été créé en 2001. -obligatoire pour toutes les entreprises et associations de plus de un salarié. -doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. En ce sens, c'est un inventaire exhaustif et structuré des risques. -doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'action. -doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.
Envue	En Vue est le magazine des bibliothèques de la Ville de Paris ; il est réalisé par l'association Paris bibliothèques. Avec 6 numéros par an, En Vue est diffusé dans tout le réseau des bibliothèques municipales, dans les mairies d'arrondissement et dans de nombreux lieux relais.
List	List est une lettre d'information mensuelle destinée à l'ensemble des agents des bibliothèques parisiennes. Le premier numéro de LIST est paru en décembre 2003. On y trouve toutes sortes d'informations sur la vie du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris : travaux, créations de nouvelles bibliothèques, fermetures, activité, nominations, etc. Ces informations sont rédigées tant par les services centraux que par les bibliothèques.

Paris bibliothèques	Paris bibliothèques est une association à but non lucratif sous contrat avec la Mairie de Paris. À ce titre : Paris bibliothèques produit et assure la promotion des manifestations culturelles des bibliothèques et notamment les expositions temporaires des bibliothèques patrimoniales de la Ville de Paris (Bibliothèque historique, Bibliothèque Forney, Bibliothèque administrative, Bibliothèque des littératures policières, Médiathèque musicale, Bibliothèque Marguerite Durand, Bibliothèque l'Heure Joyeuse) ; Paris bibliothèques produit et diffuse les expositions itinérantes des bibliothèques municipales parisiennes. Paris bibliothèques édite et diffuse les publications réalisées en collaboration avec les bibliothèques, notamment lors des expositions thématiques. Paris bibliothèques est aussi l'éditeur d'ouvrages publiés à son initiative : beaux livres, recueils de textes, hors séries avec des revues spécialisées, guides de lecture et tous ouvrages qui prolongent l'action culturelle menée avec les bibliothèques de la Ville de Paris ou témoignent auprès du public de la richesse de leur patrimoine historique, littéraire et artistique ; Paris bibliothèques réalise et diffuse de nombreux documents d'information sur ses activités, notamment, En Vue, le magazine des bibliothèques de la Ville de Paris.
Port'âge	Service gratuit de proximité effectué par les volontaires du service civique pour les seniors et les personnes en situation de handicap. Il est proposé par environ une bibliothèque par arrondissement. Les documents demandés par ces personnes leur sont apportés à leur domicile.
QualiPARIS	Le label QualiPARIS, affiché à l'entrée d'un service de la Ville de Paris, est un label signalant des établissements de la Ville de Paris qui offrent un accueil et des prestations de qualité (qualité de l'accueil et des services, professionnalisme, écoute, information, accessibilité). Ce label est décerné par un organisme de certification indépendant. En 2012, 6 bibliothèques sont pilotes dans cette démarche de labellisation QualiPARIS, qui sera ensuite étendue à l'ensemble du réseau.
Réserve centrale	La Réserve centrale est un service du SDE qui stocke les documents (livres adultes, partitions et CD) éliminés par les bibliothèques du réseau parisien et en intègre une partie dans son fonds ; elle dispose également d'un petit budget d'acquisitions. Son fonds est donc composé d'une part de documents un peu anciens dont le taux de rotation n'est plus suffisant pour justifier leur présence en bibliothèque, d'autre part d'ouvrages de fond qui risquent de n'intéresser qu'un nombre restreint d'usagers. Ce fonds n'est pas accessible physiquement au public mais il est consultable sur le catalogue des bibliothèques de prêt ; les usagers peuvent faire venir ces documents dans la bibliothèque de leur choix (soit en utilisant le portail, soit par l'intermédiaire d'un bibliothécaire) et les emprunter aux mêmes conditions que les autres documents du réseau.
SDE	Le Service du Document et des Echanges est un des services centraux du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Il centralise la veille documentaire et l'établissement de listes de commandes groupées de documents (livres et CD). Il assure leur catalogage et leur équipement. Il comprend également la Réserve centrale et l'ADEL.
secteur	Les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris sont regroupées en 4 grands secteurs géographiques : Est, Nord, Ouest et Sud. Leurs responsables se réunissent régulièrement, sous l'autorité du responsable de secteur qui constitue un échelon hiérarchique intermédiaire entre les responsables d'établissements et le Chef du Bureau des Bibliothèques et de la Lecture.

SIB	Le Service Informatique des Bibliothèques est un service central du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Il gère la mise en œuvre, le support et l'évolution des applications bibliothéconomiques : les SIGB, les portails, le Système Multimédia des Bibliothèques, la gestion des documents numériques. Le SIB met en place de nombreuses formations pour accompagner au changement tous les agents du réseau qui en éprouvent la nécessité.
SOI	Service de l'Organisation Informatique de la Direction des Affaires Culturelles (DAC). Ce service gère le parc des machines (ordinateurs, imprimantes), des logiciels et les autorisations d'accès à la messagerie, à l'intranet, les lecteurs réseau pour la DAC. Il assure la maintenance, le support et le renouvellement du matériel informatique. Le service assure également des formations à la bureautique (suite Office), spécialement adaptées aux besoins des bibliothécaires. C'est l'interlocuteur de la Direction des Systèmes et des Technoogies de l'Information et du SIB
SPR	Le SPR (Service des Publics et du Réseau) est un service central du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Il a pour mission de coordonner les bibliothèques du réseau, d'améliorer la communication entre les établissements et les services centraux et d'impulser une démarche générale d'amélioration des services en fonction des objectifs déterminés par le bureau des bibliothèques.
Wikibib	Portail de partage d'informations et de ressources entre bibliothécaires du réseau parisien. Ce portail regroupe toutes les informations professionnelles dont peuvent avoir besoin les bibliothécaires dans leur travail (organigrammes, procédures, référentiels d'indexation, formations et concours, bibliographies, statistiques, etc. Il est géré par le SPR et le SIB et alimenté par des professionnels référents dans leur domaine.